Fribourg, Suisse. — 40me année. — N° 70 | Le numéro 5 centimes | Samedi 26 mars 1910

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 16 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	La ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

O. I. X. M. V. X.

NOUVELLES DU JOUR

La note officielle concertée entre M. de Bethmann-Hollweg et le gouvernement italien se prononçant pour le maintien du *statu quo* dans les Balkans et affirmant leur sympathie pour le développement du régime constitutionnel de l'empire ottoman et pour la prospérité des petits Etats balkaniques, a causé à Vienne une satisfaction encore plus vive que la confirmation bien naturelle de la solidité de la Triplice.

⁂

La visite du chancelier de l'empire allemand au Vatican a causé une grande impression. Le correspondant romain du *Berliner Tageblatt* se dit autorisé à affirmer que le chancelier allemand a été très satisfait de son entretien avec le Pape. Les relations du Vatican et du gouvernement de Berlin n'ont jamais cessé d'être excellentes. Il a dû être vaguement question de la vacance du siège épiscopal de Posen, où le gouvernement prussien voudrait un Allemand et pour lequel les Polonais réclament au Saint-Siège quelqu'un de leur nationalité ; mais, d'après une information, Pie X et M. de Bethmann-Hollweg ont été tous deux d'avis que cette affaire s'arrangerait. Le Pape s'exprimait en italien, tandis que M. de Bethmann-Hollweg parlait en français ; les deux interlocuteurs ont pu cependant s'entendre assez bien sans recourir à des interprètes.

⁂

Ferdinand 1er de Bulgarie et le sultan Mehmed V n'ont pas abordé la discussion de questions politiques, mais leurs ministres s'en sont entretenus, hier vendredi, après midi. Cette conversation sur les questions pendantes a laissé aux hommes d'Etat bulgares l'impression que le gouvernement turc faisait preuve de bon vouloir. Mais ces dispositions en haut lieu ne calmeront pas l'irritation des nationalités turque et bulgare.

⁂

Hier, à Saint-Pétersbourg, le nouveau président de la Douma, M. Goutchkof, chef des octobristes, a inauguré ses fonctions par un important discours. Il a déclaré que, monarchiste constitutionnel convaincu, il était persuadé que l'Etat russe pouvait progresser sous la forme d'une monarchie constitutionnelle seulement, avec une représentation populaire jouissant de droits législatifs étendus, et avec un gouvernement fort, uniquement responsable devant le monarque et non devant les partis politiques.

Cette déclaration est la condamnation formelle des aspirations démagogiques de la gauche et des velléités de réaction absolutiste de la droite. Le danger est que les octobristes ne soient pas assez forts pour résister à cette double poussée.

Bien que M. Goutchkof se déclare monarchiste constitutionnel, il n'a pas tout à fait la notion juste de ce système de gouvernement, puisqu'il fait le ministère responsable seulement devant le souverain au lieu de le faire responsable devant les Chambres.

⁂

L'opinion publique viennoise est vivement irritée contre l'Angleterre à l'occasion du fait que voici :

Au mois de juillet dernier, un vol d'une hardiesse inouïe fut commis à Vienne, dans un bureau de postes de la ville intérieure, place des Mineurs, où un inconnu enleva en vingt secondes 119 billets de 1000 couronnes, pendant que l'employé de service répondait à un appel au téléphone.

Après de longues recherches, la police viennoise crut avoir découvert que l'auteur du vol était un Anglais, nommé Freeman, dont la trace fut suivie jusqu'à New-York. Quelques mois plus tard, ce Freeman fut arrêté à New-York, mais comme les autorités américaines trouvaient le cas peu lucide, elles demandèrent une démonstration plus complète de la culpabilité de Freeman ; les renseignements n'ayant pas été fournis dans les vingt-quatre heures, l'inculpé fut remis en liberté.

Le consul austro-hongrois fit des démarches dont le résultat fut une seconde arrestation de ce Freeman, qui s'appelle en réalité Melaney, sujet anglais. L'extradition fut accordée et, dans ces derniers temps, Freeman-Melaney fut embarqué pour l'Europe. On l'attendait à Vienne d'un jour à l'autre ; or, à la grande stupéfaction des autorités viennoises, un télégramme de Londres annonçait dans la soirée de mercredi que Melaney venait de comparaître devant le tribunal de Bow-Street pour le vol à lui imputé qui a été commis le 9 juillet 1909 au bureau de poste de la Minoritenplatz.

Vienne n'a pas été avisé. Il semble que le vaisseau qui ramenait Melaney aura touché un port anglais et que l'Angleterre aura simplement fait usage de son droit de retenir sur le sol anglais tout citoyen anglais recherché pour un délit, et de le faire juger par les tribunaux anglais. Le public viennois s'étant fortement passionné pour cette affaire, sa déception est grande, et son mécontentement est proportionné à la déception.

⁂

M. Roosevelt n'avait pas de meilleur ami que M. Taft, qu'il recommanda chaudement comme son successeur à la présidence des Etats-Unis. Il semble aujourd'hui être devenu son rival. C'est du moins ce que conclut l'opinion américaine d'un incident qui vient de se produire. M. Roosevelt a adressé à M. Pinchot, ex-directeur du service des forêts aux Etats-Unis, une invitation à venir le rejoindre en Europe. Or M. Pinchot avait été destitué par M. Taft pour avoir critiqué des concessions de terrains forestiers faites par le ministre de l'agriculture, parce qu'il les jugeait préjudiciables à l'Etat.

Ce M. Pinchot, qui a aujourd'hui quarante-quatre ans, est l'un des hommes les plus populaires des Etats-Unis ; il a révélé aux Américains le danger de voir les forêts disparaître de leur pays. Après ses études universitaires, en 1889, M. Pinchot était parti pour l'Europe, et il avait étudié la science forestière en Suisse, en Allemagne et en Autriche. De retour en Amérique, il se consacra d'une façon tout à fait indépendante, car il est riche, à l'œuvre d'empêcher de saccager les forêts. Il dénonça le gaspillage effréné, l'effroyable dévastation dont elles étaient l'objet de la part de certaines grandes sociétés d'exploitation. Il prouva que les Etats-Unis consommaient trois fois plus de bois que la végétation ne pouvait en produire. Sa démonstration fut impressionnante, et lorsque, à la mort de M. Mac Kinley, M. Roosevelt, devenu président, arriva à Washington, il fit appeler M. Pinchot et le nomma directeur du service des forêts. M. Pinchot fit une guerre terrible aux trusts et il prit à partie son chef hiérarchique, le ministre de l'agriculture, qu'il accusa de favoriser les « syndicats de proie ». M. Taft ne pouvait accepter une pareille manière d'agir.

Mais le congé signifié à M. Pinchot n'a fait qu'augmenter sa popularité, et les dissidents du parti républicain, qui veulent fonder, en se servant du nom de M. Roosevelt, un parti du peuple, ont choisi M. Pinchot pour leur chef.

Il est difficile d'admettre que M. Roosevelt, qui n'épargne pas les télégrammes, ait ignoré ce mouvement. Mais il est encore plus difficile d'admettre qu'un homme de son tempérament et de sa droiture se serve, contre son ami Taft, de moyens que réprouve l'honnêteté politique.

⁂

L'ensemble de la loi de revision douanière a été adopté hier par le Sénat français par 281 voix contre 5.

Il n'en faut pas juger la loi meilleure pour autant. Elle contient des prétentions exagérées au sujet de l'importation de nombreux produits étrangers. Quand les Chambres françaises sont à peu près unanimes sur un point où les intérêts de l'étranger sont engagés, c'est pour essayer d'imposer des traitements injustes.

La LIBERTÉ ne paraîtra pas le 28 mars, lundi de Pâques.

La Source de Vie

C'était un être étrange que mon ami Julien. Il vivait à l'écart de la société autant que possible, trouvant vaines les paroles des hommes et aussi vaines leurs actions. Son âme ne s'épanouissait que dans la solitude des bois, sur le bord des eaux, quand il pouvait prendre contact avec la nature et boire, comme il disait, aux sources de la vie universelle. Il restait immobile des heures, plongé dans une contemplation profonde, tâchant de pénétrer les mystères de la vie obscure des plantes et d'aspirer comme elles les sucs nourriciers qui fermentent en la terre, sous les chauds rayons du soleil. Au printemps surtout, il éprouvait une ivresse comparable à celle des chevreuils qui ont brouté dans la forêt les premières bourgeons et qui bondissent affolés à travers les champs. On eût dit que la vie tumultueuse et splendide de la nature qui éclate en feuilles, en fleurs, en chansons, en ineffables murmures, montait en lui trop puissante et le grisait comme un vin nouveau, remplissant son âme de divines rumeurs. Il se sentait entrer en toutes choses et toutes choses entrer en lui, buvant la vie éparse dans l'air et répandant ensuite sa vie humaine en toute la nature d'un mouvement aussi spontané que celui par lequel on respire.

Très pieux et même mystique en son enfance et durant sa première jeunesse, il avait peu à peu cessé de pratiquer, trouvant que tout culte rapetissait la religion et comprimait l'élan de l'âme. « J'ai une piété panthéiste, disait-il, et c'est la vie universelle que je poursuis et que j'adore. Je sens si bien que je suis une vague de ce grand océan, et que c'est le même rythme grandiose qui agite mon corps minuscule et la nature immense. Tout mon culte consiste à tenir mon âme ouverte à cette divine harmonie et à l'écouter longuement retentir en moi. Ainsi, ma vie ne connaît plus de limites et s'égale sans effort à l'infini qui la baigne. »

Telles étaient les réflexions de mon ami, quand il consentait à sortir un instant de son rêve, pour parler à des profanes impuissants à le comprendre. Je désespérais d'arracher jamais à ses illusions pernicieuses cette âme fluide qui s'écoulait sur l'Univers par des sens trop subtils et sur laquelle les raisonnements abstraits n'avaient pas de prise. Quand on s'efforçait de lui démontrer une vérité, il ne vous suivait point : il se flattait de savoir le vrai du premier regard et de l'éprouver comme une sensation. « Je *sens* que c'est vrai, disait-il. Je *sens* que c'est faux. » Rien ne pouvait le faire sortir de là.

Heureusement, la maladie vint à mon secours. Julien, frappé d'une sorte de langueur mystérieuse, sentit que cette fois la vie s'écoulait de lui *pour n'y plus* rentrer. Le printemps qui, chaque année, l'enivrait de ses flots de lumière et de vie, se répandait autour de lui sans le pénétrer, sans le réchauffer, sans l'épanouir. Au contraire, il lui semblait qu'il se recroquevillait sous ses rayons trop ardents comme une feuille de chêne tombée sur le chemin. Le souffle des brises n'éveillait plus ses rêves : il passait sur sa tête comme à travers des branches desséchées.

« La vie universelle s'est retirée de moi, dit-il ; je sens que je ne puis plus me mettre en harmonie avec tout ce que la saison nouvelle fait épanouir. Et pourtant, je ne me résigne point : j'aspire à vivre infiniment ; mon corps a beau se dessécher, il y a quelque chose qui proteste en moi ! »

— Ton âme, lui dis-je, ta vraie âme spirituelle, et non ce souffle vital que tu dispersais sur la surface mouvante des choses. C'est elle qui proteste et qui veut vivre et dont la vie n'est pas dans la nature, mais en Dieu. Tu sens maintenant que cette religion panthéiste était un mensonge et ne peut te sauver. Rouvre l'Evangile trop longtemps fermé. Et tu sauras où est la vraie vie de ton âme !...

Je lui tendis l'Evangile de saint Jean et il lut : « Je suis le Pain de vie... le Pain descendu du ciel : celui qui le mange ne *meurt pas*.

« Je suis le Pain vivant qui suis descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce Pain, il vivra éternellement...

« Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour.... Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi et moi en lui. »

Il lut, il relut le livre divin et il reconnut que là était, en effet, la vérité et la vie et qu'en dehors de la foi au Christ, il n'y a pour l'âme humaine qu'illusion et néant. D'un élan suprême, il fit sa conversion. Il se détourna du mirage trompeur pour se plonger dans la source éternellement jaillissante de l'amour de Dieu. Lui qui s'était si longtemps leurré d'une union impossible avec cette vie obscure qui fait palpiter l'Univers, il s'unit sans effort à Celui qui a créé la vie et qui l'entretient à jamais resplendissante et pleine en ceux qui s'ouvrent à Lui. Il mangea le Pain vivant descendu du ciel. Il communia à Dieu et il sentit son âme, jusque-là inquiète et vide, remplie jusqu'aux bords et apaisée.

« Dieu est en moi et je suis en Lui, disait-il ; la vie me pénètre de toutes parts. C'est comme une sève nouvelle qui monte en moi d'une source inépuisable. Je *sens* bien maintenant que je ne puis pas mourir. »

Et en disant ces paroles, il s'endormit plein d'une joie céleste en Celui qui, étant ressuscité des morts par sa propre puissance, fait vivre éternellement avec Lui tous ceux qui s'unissent à Lui dans le sacrement de son amour. P. H.

Catholiques et vieux-catholiques

(De notre correspondant du Jura)

De même que ceux de Berne, les vieux-catholiques de Saint-Imier sont encore en possession de l'église bâtie par les catholiques avant les troubles du Kulturkampf. La paroisse catholique-romaine de la ville fédérale n'étant pas reconnue officiellement, elle ne peut pas faire valoir ses droits sur l'église que détiennent indûment les adhérents de la secte vieille-catholique.

A Laufon et à Bienne, par contre, les premiers et légitimes propriétaires, usant des droits que leur accorde la loi, ont pu revendiquer la quote part leur revenant sur les biens paroissiaux. A Bienne, les catholiques romains ont racheté l'église, tandis qu'à Laufon ils l'ont abandonnée aux « Vieux » et se sont contentés d'une indemnité pécuniaire.

La secte schismatique de Saint-Imier, plus tenace que celles des deux villes susnommées, n'avait jamais voulu d'un arrangement avec les catholiques ; ou plutôt, elle proposait celui qu'elle savait être inacceptable par nos coreligionnaires : la cojouissance. Ce système aurait consisté à utiliser l'église par indivis, le culte catholique étant célébré après le culte vieux-catholique, comme cela se pratique en quelques endroits entre catholiques et protestants. Nos populations fidèles ont toujours lutté contre ce régime hybride, et si elles l'ont parfois toléré, par déférence pour nos frères séparés, elles ont toujours eu en dégoût toute promiscuité avec les vieux-catholiques.

Les pouvoirs publics eux-mêmes semblaient avoir compris que la répugnance des catholiques pour la cojouissance des églises serait invincible, puisque, par un décret du 23 février 1898, ils avaient reconnu à ceux de Saint-Imier les droits de copropriétaires du bel édifice gothique bâti par M. le curé Mamie avec les dons généreux des catholiques romains. Dès lors, la solution du litige relevait du droit commun : les deux propriétaires ne pouvant vivre sur le pied de la cojouissance, il fallait vendre la propriété possédée en commun.

Mais les « Vieux » ne pouvaient se rendre acquéreurs parce que manquant de fonds et, d'autre part, ils ne pouvaient se résigner à abandonner aux catholiques l'immeuble en litige. De là le procès qui a duré de longues années et qui, finalement, a été terminé par MM. les juges fédéraux Weiss et Monnier samedi 19 mars, jour de la Saint-Joseph. La transaction impose aux catholiques romains de Saint-Imier de lourdes conditions :

1° Ils paieront 80,000 francs aux vieux-catholiques pour les deux cinquièmes qui leur ont été attribués dans l'immeuble ;

2° Ils rentreront en jouissance le 15 *décembre 1910* ;

3° Ils achèveront le tour dans un délai de vingt ans ;

4° Les 80,000 francs sont payables : 10,000 trois mois après la ratification définitive de la transaction par les paroisses respectives et par le gouvernement ; 30,000, le 15 avril 19.. et 40,000, le 15 décembre 1911 ;

5° Les vieux-catholiques se bâtiront un temple, pour le 15 décembre 1911, avec la somme reçue et les fonds provenant de la loterie, plus un subside de 5000 francs versé par l'Etat ;

6° Les frais de justice sont supportés par moitié par chaque partie.

Cette transaction est de nature à susciter quelques réflexions. Il est certain d'abord que les « Vieux », en prétendant qu'ils forment les deux cinquièmes des ayants-droit à l'église, donnent un chiffre fantaisiste. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à visiter le local du culte pendant l'office du dimanche. Oncques vit-on paroissiens donner si peu de travail à leur pasteur. Le temple qu'ils ont l'obligation de construire, quelque modestes qu'en soient les dimensions, suffira amplement à les contenir même aux jours de grande affluence. Notez cependant que la paroisse vieille-catholique, dont le siège est à Saint-Imier, englobe toutes les communes du district de Courtelary.

Il apparaît singulier que les « Vieux » gardent le produit de la loterie organisée autrefois par eux pour l'achèvement de la tour et que ce soient les catholiques qui supportent cette charge.

Il convient d'ajouter aux charges bien stipulées imposées à la communauté catholique les dépenses considérables qu'exigeront les réparations de l'édifice. Celui-ci a été fort négligé, et pour le remettre en un état décent, il faudra quelques milliers de francs encore.

En somme, si les catholiques romains ont enfin le bonheur de rentrer dans leur église, c'est au prix de lourds sacrifices. Entre autres tristes souvenirs, le Kulturkampf bernois laissera aux âges futurs la constatation faite en l'an de grâce 1910 : Que pour entrer en possession de son bien, il faut le racheter.

Nouvelles religieuses

Pèlerinage allemand en Terre-Sainte

Mardi prochain 29 mars, environ 500 pèlerins d'Allemagne partiront de Cologne pour Gênes en deux trains successifs, afin de s'embarquer pour Jaffa sur le *Statendam*, de la Compagnie hollandaise-américaine. Le *Statendam* est déjà parti de Rotterdam le 21 mars avec un premier groupe de 200 pèlerins qui n'ont pas craint les tempêtes de la Manche, du Golfe de Gascogne, du Détroit de Gibraltar et de la Méditerranée, et qui arriveront à Gênes le mercredi de Pâques, après un seul débarquement de quelques heures à Lisbonne. On sait que les pèlerins allemands se rendent à Jérusalem pour la consécration de l'église de Sion, qui aura lieu le 10 avril. Ils arriveront à Jaffa le 4 avril et séjourneront à Jérusalem jusqu'au 12 avril, date à laquelle ils reprendront à Jaffa leur bateau jusqu'à Caïfa pour aller visiter le Mont Carmel. Leur retour s'effectuera par la Grèce et l'Italie. Ils arriveront à Rome le 22 avril et seront reçus par le Saint-Père. Dans leurs rangs, il y a de hautes notabilités, plusieurs princes, plusieurs évêques parmi lesquels Mgr Schmid de Grünck, évêque de Coire.

Les catholiques américains

Le *Catholic Directory* américain établit que, au 1er janvier de cette année, 22 millions et demi de catholiques vivaient sous la protection du drapeau étoilé, dont 14 millions 347 mille aux Etats-Unis proprement dits.

LE MOUVEMENT SOCIAL

L'intervention d'un évêque

Les ouvriers d'une fabrique de cartouches à Sèvres (Seine-et-Oise), en grève, ont demandé l'intervention de Mgr Gibier, évêque de Versailles. Mgr Gibier a accepté.

Entre royalistes français

(De notre correspondant de Paris)

Paris, 25 mars.

Depuis dimanche, le *Gaulois* et l'*Action française* sont en état de guerre déclarée. Sans être considérable, l'événement mérite de retenir l'attention plus encore que de piquer les curiosités. L'intérêt en serait médiocre s'il n'allait qu'à constater les dissensions intestines d'un faible parti d'opposition tiraillé entre deux attitudes contradictoires ; mais la question est de savoir si le différend s'exaspérera jusqu'à la rupture définitive, ou, au contraire, si l'accord se rétablira et, en ce cas, au profit de quelle tendance se fera l'unification officielle. Pour si peu qu'il semble, — quant à présent — l'éventualité d'un conflit entre royalistes et l'option qu'ils feront entre deux méthodes affectent la politique intérieure du pays. Mais, d'autre part, il est permis de voir, dans l'incident qui met aux prises M. Arthur Meyer et M. Charles Maurras, une manifestation de ce désaccord qui oppose anciennes et nouvelles générations, au sein de tous les partis, et qui en présage la dislocation et le reclassement sur des concepts nouveaux. Nulle part, cette évolution ne se fait sans résistances, ni sans risques. D'une crise analogue, le parti socialiste est sorti affaibli et décousidéré ; le parti radical essaie en vain d'en dissimuler les atteintes mortelles. L'expérience à laquelle les monarchistes servent aujourd'hui de sujets va attester ou non leur vitalité.

En effet, il ne s'agit pas entre eux de divergences momentanées et superficielles ; il s'agit d'antagonisme profond et irréductible. Au vrai, pour rappeler un mot que j'écrivais tout à l'heure, c'est le conflit de deux méthodes, et, pour mieux dire, de deux esprits. L'*Action française* contre le Gaulois, c'est, si l'on veut, une lutte de prépotence ; mais, derrière les protagonistes, derrière deux états-majors préconisant des tactiques inconciliables, deux tempéraments se groupent et s'opposent. Depuis longtemps, on pouvait discerner les indices d'un grave désaccord sous l'unité apparente qui ralliait, aux hardies initiatives des néo-royalistes, les vieux militants de la *Gazette* et du *Gaulois*. On ne pouvait pas ne pas reconnaître le prestige qu'avait tout à coup rendu aux idées monarchistes les brillantes systématisations de M. Charles Maurras ; on ne pouvait pas ne pas reconnaître le rajeunissement inattendu, l'essor incroyable que l'activité du parti devait à ces ouvriers de la onzième heure. Pourtant, la satisfaction qu'en éprouvaient les monarchistes de la vieille école n'allait pas sans quelque embarras et sans quelque inquiétude. Sans doute, on leur donnait, de la doctrine traditionnelle, une adaptation singulièrement vivante, mais combien elle choquait, par endroits, leurs habitudes de hautain et décent conservatisme ! Comment souscrire, sans réserves, à la politique sociale des amis de M. Maurras qui appuyaient la Confédération du travail, combattaient pour les syndicats de fonctionnaires et défendaient les grévistes de Draveil ?

Tout alla à peu près bien, cependant, tant que l'on put considérer l'*Action française* et ses amis comme des irréguliers, des indépendants, des francs-tireurs n'engageant qu'eux-mêmes, et assez discrets pour ne mettre au compte du parti que les réussites. Dès là, pourtant, quelques-uns se crurent obligés de désavouer certaines attitudes et certaines formules de l'*Action française*. Ce fut notamment M. le marquis de Vogüé, à la suite d'une controverse de MM. Maurras et Lucien Moreau avec le *Correspondant*. M. de Vogüé répudiait, au nom des principes, les recours à la violence et la fameuse théorie du coup.

Ce n'étaient là que des escarmouches. Mais, petit à petit, en multipliant ses coups de mains, l'*Action française* sentit grandir sa propre importance. Elle ne se contenta plus d'un rôle auxiliaire, elle s'attribua le principal et ne toléra plus qu'on ne la suivit pas en tout. Son ardeur combattive s'accommodait mal d'une opposition qui restait toute verbale, de procédés polémiques qui, en accentuant la courtoisie, semblaient implicitement un blâme au ton des siennes ; elle ne put supporter, à propos de certaines de ses campagnes, un silence qui paraissait bien un désaveu. En vérité, l'*Action française* en était venue à résumer en elle-même toute la doctrine et toute l'action pratique ; et dès lors, c'est toute l'opinion royaliste, toute la presse

royaliste qu'elle parut, au fait, vouloir régenter.

L'incident sur lequel le conflit a éclaté importe peu. Il se serait fatalement produit tôt ou tard. Entre le royalisme conservateur et le néo-royalisme qui ne répugne pas même aux moyens du césarisme, il était inévitable.

M. le duc d'Orléans s'est-il aussi nettement prononcé entre les deux tendances que l'indique l'interview rapportée de Séville par M. de Maizière, c'est ce que l'on saura seulement lorsque M. Maurras aura rempli auprès du prince la démarche dont il a été chargé par ses amis. Et cette ambassade apprendra encore si la théorie, chère à l'auteur de l'*Enquête sur la Monarchie*, du « Roi » qui arbitre les différends entre ses sujets, ne se verra pas controuvée quand il ne s'agit que d'arbitrer entre ses partisans.

Les subsides scolaires en Belgique

(De notre correspondant.)

Bruxelles, 24 mars.

La Chambre des représentants a voté, hier mercredi, en première lecture, un amendement au budget des sciences et des arts, en vertu duquel, sur la proposition du gouvernement, un million est attribué comme subside compensateur aux écoles primaires libres « adoptables », c'est-à-dire non adoptées par les communes, mais réunissant les conditions d'adoption. « Les écoles primaires libres, dit la justification de cet amendement, rendent de grands services par la diffusion de l'enseignement dans le pays et exonèrent les finances publiques et spécialement les finances communales de charges considérables. Il y a lieu de leur accorder une certaine compensation des nombreux avantages réservés exclusivement par l'Etat aux écoles publiques. »

Sur les 920,000 élèves primaires soumis à l'inspection de l'Etat, un peu plus de 500,000 fréquentent les établissements officiels, un peu plus de 400,000 vont aux établissements libres ; sur ces 400,000, on en compte 225,000 dans les écoles adoptées et 175,000 dans les écoles simplement subsidiées. Or, il résulte des déclarations faites officiellement à la Chambre par le ministre compétent, au cours de l'interpellation adressée au gouvernement par la gauche sur la question scolaire, il y a un mois, qu'en 1907 chaque élève des écoles communales a coûté aux pouvoirs publics 67 fr. 98, tandis que chaque élève des écoles adoptées ne leur occasionnait qu'une dépense de 21 fr. 12 et chaque élève des écoles subsidiées une dépense de 14 fr. 74. Bref, si tous les enfants de l'enseignement libre entraient dans les établissements officiels, ce serait du jour au lendemain une augmentation annuelle de charges d'environ 22 millions !

Ce n'est que depuis 1895 que la loi scolaire permet de subsidier les écoles libres non adoptées, réunissant certaines conditions et se soumettant à l'inspection de l'Etat. Environ deux millions et demi, voilà tout ce qu'elles reçoivent des pouvoirs publics pour une population de cent soixante-quinze mille élèves. Le million que l'on peut leur faire accorder par l'Etat, devant se répartir entre plus de quatre mille classes, n'apporterait que deux cent cinquante francs à chacune d'entre elles et le but du subside serait de permettre le relèvement du traitement des instituteurs libres.

On connaît le mouvement, de plus en plus impérieux depuis le congrès de Malines de septembre dernier, qui porte les catholiques belges à réclamer l'égalité absolue de toutes les écoles en matière budgétaire. Pourquoi entre les deux enseignements, l'enseignement libre et l'enseignement officiel, dont la constitution affirme la coexistence possible, faut-il qu'il y ait la guerre ? Ne doivent-ils pas, par une saine émulation, concourir à l'amélioration de la société ? Les communes, les provinces, l'Etat ont, de par la constitution, le droit d'ouvrir des établissements d'instruction ; mais, neutres en vertu de leur qualité de personnes civiles purement administratives, ils n'ont pas le droit d'user de la faculté constitutionnelle d'enseigner pour faire la concurrence à l'enseignement libre et chercher à le supprimer. Quand nos constituants inscrivaient en 1831 la liberté d'enseignement dans notre charte fondamentale et que, au paragraphe second de l'article 17, ils parlaient de l'instruction publique donnée aux frais de l'Etat, leur pensée, *très nettement exprimée dans* les travaux préparatoires, était que les pouvoirs publics ne devaient que suppléer aux lacunes de l'enseignement libre. Tel est, au point de vue du droit, le raisonnement irréfragable des catholiques.

Les faits leur donnent raison cent fois plus encore. Est-il équitable qu'une moitié des Belges (à supposer que les catholiques ne forment que la moitié de la nation) soit obligée de supporter, en qualité de contribuables, le cinquante pour cent des dépenses de l'enseignement officiel qui leur déplaît dans la majorité des cas, et de soutenir à côté de cela, à eux seuls, tout l'enseignement libre qui répond à leurs convenances ?

Notre idéal, en un mot, est d'assurer, par l'égalité de la répartition des subsides à toutes les écoles, quelles qu'elles soient, le libre choix du père de famille, liberté qui, à présent, n'existe presque pas pour les pauvres.

L'octroi d'un million aux écoles adoptables est un premier pas vers cet idéal, et les statistiques, ainsi que les considérations qui précèdent, en montrent assez la nécessité.

Cela est si vrai que, au cours de l'interpellation d'il y a un mois, certains chefs libéraux, désireux de jeter la poudre aux yeux, ont déclaré qu'un gouvernement de gauche « pourrait » accorder des subsides à l'enseignement libre sous certaines conditions. Hier, pris au mot par le dépôt du projet du gouvernement, ils ont jeté leur masque. Gauche socialiste et gauche libérale ont fulminé contre la demande de subside, et le grand manitou Vandervelde n'a trouvé pour argument que le mot de Waldeck-Rousseau : « C'est le million des congrégations ! A bas les couvents ! »

Le pays ne s'y laissera pas prendre. 80,000 enfants seulement (et Dieu sait à la suite de quelles pressions !) sont exemptés du cours de religion dans les écoles officielles. Si l'égalité demandée par nous était une réalité, il n'y aurait plus 5000 enfants d'exemptés, et les trois quarts au bas mot de la population enfantine de la Belgique fréquenteraient nos écoles. Voilà pourquoi nos anticléricaux, ici comme partout, ont une peur bleue de la liberté et de l'égalité.

Le prince héritier de Prusse

On demande que le prince héritier d'Allemagne soit invité à résider un certain temps dans les provinces pour connaître les besoins et se familiariser avec les mœurs des peuples qu'il sera appelé à gouverner.

Il prendrait tout d'abord le commandement d'un régiment à Breslau, puis à Stettin et enfin à Kœnigsberg.

L'assassin du prince Ito

Le meurtrier du prince Ito, le Coréen Angi, condamné à mort au milieu de janvier, à Port-Arthur, a été exécuté hier matin vendredi dans cette ville.

Les événements d'Abyssinie

L'impératrice Taïtou

L'empereur Ménélik

Nous avons annoncé hier que, le 22 mars, l'empereur Ménélik était à toute extrémité et que l'impératrice Taïtou avait été invitée à quitter le palais.

Aucune dépêche n'est encore parvenue annonçant la mort du négus.

Quant à Taïtou, l'impératrice déposée, les nouvelles sont contradictoires.

Une dépêche de l'envoyé spécial du *Berliner Tageblatt* à Addis Abeba, à M. Edouard Mygind, arrivée bien après les dépêches des agences, est ainsi conçue :

« L'impératrice a réoccupé son ancienne position. La situation est périlleuse. On craint des troubles. »

A la suite de cette dépêche, le *Berliner Tageblatt* remarque :

« Le successeur du négus devrait être, d'après la loi, son petit-fils, âgé de 13 ans, et dont le père est le ras Mikael, marié avec une des filles de Ménélik. Mais la malédiction solennelle de Ménélik, dans son testament du 30 octobre, qui a souhaité à tout adversaire de son petit-fils d'engendrer un chien noir, comme punition du ciel, n'effraie pas l'impératrice, et la situation des Européens est précaire. »

D'autre part, on mande d'Addis Abeba à des journaux de Rome que le ras du Choâ et le régent, le ras Tassama, ont imposé à l'impératrice Taïtou ou de soigner le négus ou d'entrer en prison.

Celle-ci, qui avait exprimé sa volonté de rentrer dans sa province, a tenté de s'échapper ; mais elle a été arrêtée et enfermée dans les appartements de l'empereur, où *elle soigne Ménélik, qui ne* veut rien accepter qui ne vienne de sa main.

L'impératrice a accepté cette tâche et est confinée dans les appartements privés du négus, sans rapports avec l'extérieur.

Ainsi s'expliquerait la dépêche du *Berliner Tageblatt*, mais dans un sens bien différent.

L'impératrice Taïtou a joué pendant ces dernières années, depuis la déchéance physique et intellectuelle du négus, un rôle considérable.

Voici comment elle y avait été amenée :

L'empereur Ménélik n'a pas été heureux en ménage ; il eut avec sa première femme, Bafana, des démêlés épiques. Taïtou, sa seconde épouse, était trop intelligente pour prendre vis-à-vis de Ménélik la situation ouvertement hostile qu'avait prise Bafana, « mais quelque chose de plus grand, écrit la *Tribuna*, qu'une guerre de prédominance, quelque chose d'insurmontable, puisque c'est une chose excédant la volonté individuelle des intéressés, est venu se mettre entre eux deux.

« Cette chose est constituée par deux faits. D'une part, l'impératrice Taïtou n'a jamais eu d'enfant ; d'autre part, la politique des relations européennes a mis en tête du négus d'introduire une fois pour toutes le principe héréditaire en Abyssinie au profit d'une seule famille, la sienne. »

Une maternité heureuse aurait détourné la reine Taïtou de la politique. Elle devint au contraire la plus active des intrigantes.

L'empereur, n'ayant pas de fils de l'impératrice, se retourna en pensée vers les descendants qu'il avait eus de sa première épouse. Naturellement, les intentions du négus révoltèrent Taïtou. Les relations européennes étaient cause de la mesure que Ménélik s'apprêtait à prendre ; Taïtou fit retomber sa mauvaise humeur sur l'Europe elle-même.

L'impératrice fut mise ainsi par la force des choses à la tête du parti nationaliste et anticuropéen en Abyssinie. C'est de la sorte que le problème européen devint virtuellement lié en Abyssinie au problème dynastique.

D'autre part, Ménélik avait voulu laisser à ses compatriotes du Choâ la direction des affaires du pays. L'impératrice était dans une large mesure tenue à l'écart, et cela n'avait pas été sans étonner ceux qui avaient connu l'action puissante exercée par elle sur la politique, surtout dans ces dernières années.

Elle ne tarda pas à reprendre sa revanche. Douée d'une grande énergie et d'une intelligence peu commune, elle imposa son ascendant au régent Tassama, peu habitué aux intrigues de la cour et resté *trop longtemps en dehors* de la politique européenne, et aux ministres désignés par son mari. Elle profita de cette situation pour favoriser ses créatures et munir sa famille de véritables Etats dans l'Etat, dans le secret espoir, pensaient quelques-uns, de substituer l'un des siens à l'héritier désigné par l'empereur.

L'impératrice Taïtou n'a jamais été populaire au Choâ, où son tempérament autoritaire et aristocratique, qui contrastait si vivement avec la bonhomie et le libéralisme de Ménélik, aurait suffi à la rendre antipathique. A côté de grandes qualités d'intelligence et de fermeté, elle avait de grands défauts. Elle avait l'étoffe d'une reine féodale, ce qui tombait mal dans un pays en pleine évolution moderne. Elle avait surtout aux yeux des Choans le grand tort d'appartenir au Tigré, dont elle avait tous les instincts batailleurs et dont elle favorisait les grandes familles, apparentées à la sienne. C'était la lutte du nord contre le midi. Or, l'influence du nord, c'est-à-dire du Tigré, était à ce point abominé au Choâ que tout le monde prévoyait une fin tragique pour l'impératrice, lorsque l'ombre protectrice et l'immense popularité de son royal époux cesseraient de la protéger.

Le rôle joué par cette femme a été néfaste en ce sens qu'il a substitué au gouvernement patriarcal et juste du négus celui d'une véritable camarilla dont les principaux membres étaient tous de sa famille à elle et arrivaient aux hauts emplois uniquement par la faveur, ce qui provoquait dans le peuple un vif mécontentement.

La reine Taïtou est très brave, comme elle l'a prouvé à la bataille d'Adoua, en chargeant l'ennemi à la tête de sa cavalerie sous une pluie de balles.

Mais en somme, au point de vue européen, il est fort heureux qu'elle ne garde pas le pouvoir.

Graves désordres grévistes

De graves désordres se sont produits à Francfort à l'occasion de la grève des boulangers.

Plusieurs boulangeries ont été pillées. Un patron, attaqué par les grévistes, a tiré sur eux et en a blessé deux.

Les pompiers ont arrosé la foule pour la disperser.

A Offenbach, près de Francfort, les ouvriers boulangers se sont également mis en grève. Ils ont convoqué une grande réunion à laquelle les femmes devront aussi assister, et qui a pour objet de prouver que ce sont les patrons qui sont la cause de la grève.

A Carlsruhe, les ouvriers sont également en grève.

M. Roosevelt chez Guillaume II

Le président Roosevelt, pendant son séjour à Berlin, sera l'hôte de l'empereur et logera au château royal.

Jusqu'à présent, fait digne de remarque, il n'y avait qu'un personnage non couronné qui eût été l'hôte de l'empereur : le comte Zeppelin.

Guillaume II à Corfou

Malgré les démentis officiels, on persiste à croire que Guillaume II se rendra prochainement à Corfou. Les préparatifs continuent fiévreusement à la villa impériale.

On croit que Guillaume II y arrivera le 8 avril.

Scandale financier

Un scandale financier est signalé à Hambourg où un négociant, très connu dans le monde des officiers et des hauts fonctionnaires auxquels il prêtait de l'argent à des taux usuraires, vient d'être arrêté pour banqueroute frauduleuse. Les sommes détournées par lui s'élèvent à près de deux millions de francs. On croit qu'il a réussi à dissimuler la plus grande partie de cet argent, qu'il prétend avoir perdu dans des spéculations malheureuses.

Condamnations

A Novorossik (port russe sur la mer Noire), le conseil de guerre a condamné à mort sept des personnes accusées d'avoir pris part à la révolte à main armée. Quatorze prévenus ont été condamnés aux travaux forcés et trois acquittés. Le conseil de guerre a décidé de faire une demande en atténuation des peines prononcées.

Le Dr Cook dans la misère

Un télégramme de New-York aux journaux du soir informe que le docteur Cook est actuellement très malade et presque dans la misère. Il doit arriver à New-York aujourd'hui.

L'Etna en éruption

La nuit de jeudi à vendredi, l'activité des cratères de l'Etna a augmenté. On entend de forts grondements. Le cratère supérieur lance de grosses pierres ; des cailloux brillants sont projetés sur les environs. La lave continue à avancer ; elle se trouve à 5 km. de Borello. Les dégâts sont importants.

L'évêque de Catane, Mgr Francica Nava di Bontifè, est venu à Nicolosi, l'un des villages sur les flancs de l'Etna.

Une dépêche de Milo annonce qu'une forte secousse a été ressentie.

La population épouvantée a quitté ses habitations.

Nouvelles diverses

On annonce de Saint-Pétersbourg que le tsar a rendu visite hier matin vendredi au roi de Serbie. Il est resté une demi-heure auprès de lui.

— Conformément à une circulaire de M. Stolypine, chef du gouvernement russe, 1500 israélites de Kief seront expulsés.

— Le prince héritier Ferdinand de Roumanie se rendra cet été à Vienne pour féliciter l'empereur François-Joseph de son quatre-vingtième anniversaire.

Echos de partout

POUR LES SÉNATEURS AMÉRICAINS

On vient d'installer au Capitole de Washington une série de salles de bains d'un luxe romain à l'usage des sénateurs. Des masseurs sont attachés à ce nouveau service. Le *New-York World*, qui estime cette dépense exagérée surtout pour les deniers publics, s'en console en pensant « qu'à défaut de politique propre les Etats-Unis auront des sénateurs bien lavés ».

LE BŒUF, C'EST MOI !

M. Serieyx, dans l'*Eclair* de Paris, raconte que l'histoire du bœuf piémontais qui a avalé les billets de banque du marché dont il était l'objet a fort égayé le liquidateur Duez dans sa prison.

— Il y a là, dit Duez, un apologue qui résume d'une façon frappante toute l'histoire de la liquidation des congrégations...

— Un apologue ?

— Parfaitement, reprit-il. Le propriétaire et l'acheteur figurent, à mon sens, les congrégations et le Bloc ; quant au paquet de banknotes « subtilisé », il symbolise à merveille le fameux milliard...

— Soit... Et le bœuf ?

— Le bœuf représente le liquidateur.

Et, sur un ton à la Louis XIV, il proclama :

— *Le bœuf, c'est moi !*

Puis il ajouta finement :

— L'apologue se vérifiera jusqu'au bout... On tente de me conduire à l'abattoir : mais si, pour rattraper mes millions, on veut faire mon autopsie, je vous assure « qu'on ne retrouvera que quelques fragments de billets »...

Et le facétieux M. Duez eut un ricanement significatif.

MOT DE LA FIN

— Je remarque, Rosalie, que vous n'êtes pas propre .. Pour être si sale que ça dès le matin, qu'avez vous donc fait ?

— J'ai fait votre chambre, madame.

Je bois chaque jour cet excellent Cacao à l'Avoine, marque Cheval Blanc, et m'en trouve très bien. 533
Genève. Mlle S. R.

Des milliers d'attestations spontanées comme celle ci-dessus nous sont déjà parvenues et nous parviennent encore journellement. Elles prouvent que notre **Véritable Cacao à l'Avoine, marque le Cheval Blanc, est bien le meilleur produit de ce genre, celui qui se vend le plus** et qui est par conséquent **toujours plus frais** que d'autres marques. Nous croyons devoir mettre le public en garde contre les nombreuses imitations de moindre valeur et dont quelques-unes sont offertes dans un emballage ressemblant à s'y méprendre au nôtre. 531

CAUSERIE D'OUTRE MER

Une bénédiction d'église aux Seychelles

Victoria, 8 février.

Le Père Gabriel, du couvent des Capucins de Stans, est un homme aux ressources inépuisables. Après avoir été douze ans lecteur de philosophie et de théologie morale en Suisse, il s'est fait missionnaire apostolique et est arrivé aux Seychelles en 1904. Peu après, il était nommé à la tête de l'importante station de l'Anse Boileau. Il y trouva une église en corail, bâtie sur un fond de sable et menaçant ruine. Il commença par la consolider avec de grands piliers de filao ; mais le danger n'étant pas entièrement écarté et la catastrophe de Nax hantant l'esprit du missionnaire, le Père Gabriel se mit aussitôt à l'œuvre en vue de construire une église neuve.

Au-dessus de la plaine de cocotiers qui longe l'Anse Boileau, s'élève une colline d'où l'on a un coup d'œil ravissant. D'un côté, c'est une chaîne de hautes montagnes boisées, formant un panorama des plus romantiques ; de l'autre, c'est la mer renfermée dans une baie profonde et donnant presque l'illusion d'un lac bleu de la chère patrie absente.

C'est là que le Père Gabriel établit son chantier. Tantôt dans la forêt, montrant à ses grands noirs la manière d'exploiter les bois ; tantôt sur l'emplacement de la future église, marquant les niveaux, faisant sauter les blocs de granit, comblant les ravins, il sut intéresser toute la population à son entreprise.

L'heure approcha rapidement où l'on allait pouvoir procéder à la bénédiction de la première pierre. Pour la solennité, la musique de Saint-Louis de Victoria était indispensable et celle-ci reçut avec enthousiasme l'invitation du Père Gabriel. Bientôt, les préparatifs devinrent à Victoria aussi animés qu'à l'Anse Boileau.

M. Parc, consul d'Italie, mit gracieusement son vapeur, le *Bulldog*, à la disposition de la musique, et le samedi 18 septembre, celle-ci descendait la rue royale de notre petite capitale au son de ses bruyants instruments et s'embarquait à l'heure précise de midi. La mer était bonne et la traversée fut pleine d'entrain.

Un peu après quatre heures, nous étions en face de l'Anse Boileau.

Bientôt on aperçut l'église, sa façade blanche se détachant en clair au fond de la baie, dans une épaisse forêt de cocotiers. Le *Bulldog* poussa un long et joyeux sifflement. Au même instant, nous vîmes se détacher du rivage un groupe de pirogues noires, mues par des bras vigoureux. Un petit pavillon flottait sur chacune d'elles. C'était le pavillon suisse. Oh ! la douce émotion que cette surprise fit naître en nos cœurs !

A peine à terre, la musique se met en rangs, et au son d'un joyeux pas redoublé, se dirige vers l'église. Mais voici que la société des jeunes gens fondée par le Père Gabriel sur le modèle des *Sanct-Aloysius Vercine* vient à notre rencontre avec une magnifique bannière, exécute avec une correction impeccable le salut militaire et marche avec nous jusque devant le portail du sanctuaire, où elle chante, accompagnée par les cuivres, le *Salut à la fête*, de Mozart.

Le lendemain, c'était la cérémonie de la bénédiction.

Il y a des fêtes qui ne durent qu'un jour, mais qui laissent après elles une impression profonde, inoubliable, et dont le souvenir, chaque fois qu'il se présente à notre esprit, nous apparaît comme un sourire d'un charme indéfinissable. On ne trouve pas généralement cette douce émotion dans les fêtes purement profanes, parce que les joies qu'elles procurent ne satisfont pas entièrement le cœur humain et que, en s'évanouissant, elles font sentir à ce cœur non seulement leur impuissance à le satisfaire, mais encore la triste vertu qu'elles ont de l'endolorir davantage encore.

La fête de l'Anse Boileau fut l'une des plus agréables journées que nous ayons vécues. Dès le matin, de nombreux groupes d'insulaires se pressaient vers l'église. Les uns arrivaient par le bord de la mer, les autres par les nombreux sentiers qui serpentent à travers les cocotiers ; tous trahissaient par leurs paroles et leur maintien le plaisir qu'ils éprouvaient de voir enfin luire ce jour tant désiré.

Le matin fut consacré à la célébration de la fête patronale, et le soir, à deux heures, on devait bénir et poser la première pierre de la nouvelle église. Vers midi, une foule immense couvrait le plateau. Quelques-uns avaient marché vingt-cinq kilomètres pour assister à la cérémonie.

Lorsque tout fut prêt, le cortège se mit en branle et se dirigea vers la colline où doit s'élever l'édifice sacré. Ce sont d'abord les garçons, puis les filles, habillées de blanc et voilées de mousseline, la société des jeunes gens, suivie de la *musique de Saint-Louis jouant une marche* de procession, et, enfin, le clergé, revêtu de ses plus beaux ornements, puis la foule des fidèles, qui défile silencieuse et recueillie.

Arrivé sur l'emplacement de l'église, le clergé prit place sous un vaste baldaquin de verdure et la musique joua une fantaisie alpestre, avec le chant des armaillis. Les accents vigoureux du *liauba* remplissaient les vallons, étonnant par leur nouveauté ces solitudes tranquilles et ces forêts séculaires ; la foule, attentive, n'en saisissait que la beauté extérieure, mais il y avait des cœurs qui palpitaient au souvenir des Colombettes, de la verte Gruyère, au souvenir de chez nous.

Le Père Gabriel, dans une vibrante allocution, souhaita la bienvenue aux missionnaires et aux fidèles, puis le Père Damascène, qui remplaçait l'évêque absent, expliqua, dans un fort beau discours, la signification de la fête et procéda ensuite à la cérémonie liturgique. La musique joua un allégro militaire et l'on redescendit dans un ordre parfait jusqu'à l'ancienne église, pour assister à la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Les braves créoles s'en retournèrent ensuite, tout heureux et tout fiers de leur Père, qui leur avait promis une fête non moins solennelle pour l'inauguration du nouvel édifice.

Après le départ de la foule, les missionnaires se réunirent encore une fois dans la case du Père Gabriel.

Tout, dans cette modeste demeure, respire l'air natal. A la paroi qui fait face à la porte d'entrée, je vois un beau tableau de cartes postales illustrées représentant tout ce que la Suisse primitive offre de plus poétique et de plus savoureux : Zoug avec son lac d'azur, Schwyz et le massif des Mythen, les prairies verdoyantes et les vergers fertiles de Stans et de Sarnen, etc.

Pour un moment, le cœur s'en va, et l'on se dit : Non, la végétation la plus luxuriante des tropiques ne vaut pas le vert sapin qui grandit dans les forêts de la patrie. Je préfère le petit lac entouré de pâturages et reflétant dans ses eaux tranquilles un chalet rustique dont la fumée bleuâtre se mélange à la brume du soir ; oui, je préfère cette solitude paisible à la majesté d'un océan sans rivage et aux vastes mugissements des flots.

Il y a des heures où ces rêveries nostalgiques vous saisissent tout entier, et l'on a de la peine à les secouer

Cependant, c'est le moment de rentrer à Victoria. La jeunesse est impatiente sur la grève. Le *Bulldog* est sous pression.

Je n'aime pas la mer. Les brisants, dans le lointain, font entendre un bruit sourd, semblable à celui du train passant sur le pont de Grandfey. Cependant, il ne faut laisser paraître aucune hésitation, car ces jeunes gens, qui ne trouvent de bonheur que sur l'eau, ne comprendraient pas. Vite, on échange une dernière poignée de mains, puis : en route !

Une demi-heure après, le *Bulldog* s'élançait à toute vapeur dans la direction de l'ouest. A l'horizon, le soleil descendait lentement dans une mer de feu ; au coup de neuf heures, les sifflements prolongés de notre sirène annonçaient aux habitants de Victoria que la musique de Saint-Louis revenait d'une des plus charmantes promenades qu'il lui fut donné de faire depuis sa création.

P. J.

Publications nouvelles

L'ETUDE DANS LA VIE RELIGIEUSE DE L'ÉTUDIANT. R. P. de Munnynck, professeur à l'Université de Fribourg.

La revue *Studium*, organe de la Fédération universitaire catholique italienne, vient de publier l'allocution prononcée le 15 novembre 1909 à l'église des Cordeliers, par le R. P. de Munnynck, pour l'ouverture de l'année académique.

Nombre de personnes voudront posséder le texte de ce magnifique discours, qui a paru en fascicule à l'imprimerie Fusi Frères, à Pavie.

Confédération

La réorganisation du Conseil fédéral. — Le collaborateur du *Bund* continue ses articles *sur la réorganisation* du Conseil fédéral. Il s'occupe aujourd'hui de la réforme de notre système de politique étrangère. Le mal dont nous souffrons, dit-il, est de deux ordres : la discontinuité des vues et le manque de concentration de l'action diplomatique. La discontinuité des vues, en politique extérieure, est la conséquence du changement annuel du titulaire de ce département. Le manque de concentration de l'action diplomatique est inhérent au fait que, chaque chef de département ayant certaines questions à débattre avec l'étranger, il s'abouche pour son compte avec le représentant de l'Etat avec lequel il a à traiter et débat l'affaire qui le regarde sans s'inquiéter des autres affaires que ses collègues peuvent avoir à débattre avec le même Etat. Or, l'A B C de la diplomatie consiste à hier les questions de façon à rattrapper les concessions inévitables sur les points où l'on est faiblement armé par un renforcement d'exigences sur les points où l'on est en posture avantageuse.

Avec le système en vigueur, nous nous faisons manger en détail. Le diplomate étranger est un Horace abattant l'un après l'autre les sept Curiaces. Le Conseil fédéral a cherché de lui-même un remède à cette cause de faiblesse ; il a institué une délégation de trois membres chargée de suivre les affaires étrangères. Mais le collaborateur du *Bund* tient cet expédient pour insuffisant.

Faut-il recourir au système de la permanence du chef du département politique ? Notre ombrageuse démocratie n'en veut pas ; par surcroît, l'élément allemand redoute de voir les affaires extérieures devenir l'apanage des hommes d'Etat romands. Le collaborateur du *Bund* prévoit en effet que ce système aurait pour suite naturelle de conférer un droit de préférence (*die natürliche Bevorzugung*) aux membres romands du Conseil fédéral ; enfin, le président du Conseil fédéral serait découronné de sa plus belle auréole.

Faut-il étendre à trois ans la durée des fonctions du chef du département politique ? Cette innovation exigerait la revision de la constitution ; or le peuple suisse n'y donnerait pas les mains, car il flairerait là-dessous du césarisme. Et puis, ce serait un germe de jalousies dans le sein du Conseil fédéral et entre les cantons. Le collaborateur du *Bund* fait un tableau peu flatteur, en vérité, pour notre démocratie, de tous les maux qui sortiraient de cette boîte de Pandore. Rivalités mesquines ; division du Conseil en papables et non papables ; compétitions cantonales ; niches réciproques ; l'Assemblée fédérale serait livrée aux cabales les plus ardentes ; pour tenir tel canton à l'écart des honneurs du triennat, on irait choisir parmi ses candidats le moins capable ou en tout cas un spécialiste dont les aptitudes seraient aux antipodes de la vocation diplomatique.

Bref, tout plutôt que le triennat !

Voici maintenant la solution que propose le collaborateur du *Bund :*

Le président de la Confédération cesserait d'être chargé d'un département déterminé ; il aurait la conduite générale des affaires, préparerait le programme de gouvernement, veillerait à son exécution, à la mise en train des questions, à leur répartition entre les membres du Conseil ; il se réserverait pour l'étude des questions nouvelles (réformes politiques et administratives, questions intérieures et internationales d'ordre général) ; il assisterait chacun de ses collègues de ses conseils et de sa collaboration. Il continuerait de représenter la Suisse devant l'étranger, comme il représenterait le Conseil devant les Chambres.

Le département politique ou des affaires étrangères serait adjoint au département de la justice, dont le titulaire deviendrait permanent. Le collaborateur du *Bund* justifie cette proposition par la considération que le département de la justice est déjà chargé d'un très grand nombre d'affaires d'ordre international. Il intervient dans toutes les conventions entre Etats, dans tous les traités les plus importants, soit directement soit à titre de coopérateur. Il y aurait donc avantage à réunir dans ses mains tous les fils de nos relations extérieures. Quant au surcroît de besogne imposé au chef du double département, l'écrivain du *Bund* ne croit pas qu'il dépasserait les forces humaines, si l'on déchargeait, par ailleurs, les conseillers fédéraux des affaires spéciales et du tracas des menues questions, en étendant la compétence des chefs de divisions.

Le dernier ukase sanitaire. — Voici ce qu'entend par vins et cidres artificiels la nouvelle loi prohibitive édictée par le Conseil fédéral :

On entend par vin artificiel au sens de la présente loi :

a) Toutes les boissons analogues au vin, fabriquées au moyen de raisins secs, de marcs de raisins, de lies de vin, de résidus de la distillation du vin, de fruits de tamarin, de figues, de malt, par mélange des parties constituantes du vin ou par tout autre procédé ;

b) Les vins mouillés de telle façon qu'ils ne répondent plus aux exigences fixées par le Conseil fédéral pour les vins gallisés ;

c) Les mélanges des boissons mentionnées aux lettres *a*) et *b*) ci-dessus avec du vin ou du moût de vin ;

d) Les mélanges de cidre fermenté ou non fermenté avec du vin ou du moût de vin.

On entend par cidre artificiel au sens de la présente loi :

a) Toutes les boissons analogues au cidre fabriquées, en totalité ou en partie, avec des matières autres que les fruits à pépins frais ;

b) Les cidres mouillés de telle façon qu'ils ne répondent plus aux exigences fixées par le Conseil fédéral pour le cidre.

Les dispositions de cet article ne s'appliquent pas aux vins de fruits à baies.

Législation fédérale sur les automobiles, les motocycles et les ballons. — Le Conseil fédéral a adopté le 22 mars le projet d'un nouvel article constitutionnel 37 *bis*, ainsi conçu :

« La Confédération a le droit d'édicter *des prescriptions de police sur les automobiles* et les cycles. La législation sur la navigation aérienne est du domaine de la Confédération. »

Ce projet est issu de la motion de M. le conseiller national Walther, qui n'avait trait qu'à la circulation des automobiles. Le département de l'Intérieur consulta les cantons pour savoir s'ils étaient partisans d'une réglementation fédérale de la circulation des automobiles. 15 cantons se déclarèrent partisans de la réglementation fédérale, 8 s'y montrèrent opposés. Les cantons rejetants sont Zurich, Uri, Schwyz, Obwald, Zoug, Fribourg, Valais et Genève. Schwyz craint que la loi fédérale ne limite la compétence des cantons d'interdire telle ou telle route à la circulation ; Genève appréhende une réglementation sévère qui éloigne les touristes de notre pays. Vaud, Neuchâtel, Glaris, Appenzell-Ext. entendent réserver la liberté des cantons de fermer certaines routes, soit partiellement, soit totalement, aux automobiles.

Le Conseil fédéral a examiné tout d'abord la question constitutionnelle ; il aboutit à la conclusion que l'extension de la législation fédérale à la circulation des automobiles nécessite une revision constitutionnelle.

L'opportunité de cette extension ne lui paraît pas douteuse. Le concordat a été un palliatif ; il n'est pas une solution. Il n'établit pas l'uniformité qui devait régir la circulation des automobiles. Il est entré en Suisse 4996 automobiles de touristes en 1907, 5825 en 1908 et 6742 en 1909. L'adhésion de notre pays à la convention internationale signée par huit Etats à Paris en octobre 1909 s'impose, dit le Conseil fédéral.

Le message esquisse les lignes du projet de loi qui sera élaboré en exécution du nouvel article constitutionnel. On reprendra les dispositions actuelles du concordat, quitte à les mettre en harmonie avec celles de la convention de Paris. Les cantons conserveraient la faculté de fermer ou de restreindre la circulation sur certaines routes.

Le nouvel article constitutionnel ne limite pas l'action de la législation fédérale aux automobiles. Il l'étend également aux cycles.

En outre, l'article constitutionnel dispose que la législation sur la navigation aérienne est du domaine de la Confédération. Voici comment s'exprime le message à ce sujet :

La Confédération doit posséder légalement le droit d'accorder ou de refuser l'autorisation d'entreprendre des courses aériennes, cela non seulement pour des raisons de police, soit de sécurité publique, mais encore pour des raisons d'ordre militaire, fiscal, sanitaire, de police douanière, ou toutes autres raisons d'un intérêt général. Elle doit à plus forte raison pouvoir réglementer la circulation des appareils d'aérostation ou d'aviation à tous les points de vue, contrôler leur construction et leur état, la qualité et la nationalité de leurs équipages, fixer les points d'atterrissage, déterminer les zones interdites, établir les règles relatives à la marche, à l'immatriculation, aux papiers de bord, aux signaux, etc. D'autre part, elle pourra *avoir à résoudre de nombreuses questions* de droit civil et pénal, de procédure et de juridiction que le nouveau moyen de locomotion a fait ou fera naître.

Cantons

BERNE

Une protestation. — Le *Jura*, de Porrentruy, proteste contre le projet de l'administration fédérale des postes, qui voudrait rattacher à l'arrondissement postal de Bâle les districts de Porrentruy et Delémont. Ceux-ci, on le sait, font partie aujourd'hui du IVme arrondissement, avec siège à Neuchâtel.

Un remède excellent

Je puis dire que les **Pastilles Wybert** de la pharmacie d'Or à Bâle, sont un remède excellent contre la toux et les glaires. Elles m'ont rendu aussi de très bons services pour me guérir d'un asthme léger. **E. Sch.**, à **Saint-Gall.** En boîtes à 1 fr. 218

LETTRE DE GENÈVE

Remise des temples à l'Eglise nationale protestante Elections judiciaires. — Recours Héridier

Genève, 25 mars.

Comme la *Liberté* l'annonçait dans son numéro de jeudi, le conseil municipal de Genève va procéder lui aussi à la dévolution des temples et biens ecclésiastiques en faveur de l'Eglise nationale protestante.

En outre, une somme de 110,000 fr. sera versée en mains des bénéficiaires comme part contributive de la ville dans les réparations immobilières prévues.

L'Eglise protestante déclarant renoncer à tous droits sur les parts de la Caisse hypothécaire, la municipalité lui allouera par surcroît, de ce fait, une indemnité unique de 63,607 fr.

Telle est l'économie de ce projet d'arrêté, qui ralliera sans doute la grande majorité de nos édiles. Seuls, les socialistes s'opposeront à cette largesse, mais leurs protestations ne rencontreront pas d'écho.

Les catholiques applaudiront à cette mesure généreuse et vraiment libérale. En profitant ainsi des dispositions avantageuses de la loi de séparation, nos concitoyens protestants prouvent à la face du pays qu'ils acceptent définitivement le principe de la suppression du budget des cultes et qu'ils renoncent enfin à voir dans cette loi de justice et d'émancipation une machine de guerre dressée contre leur Eglise.

Si un jour, pour clore l'ère des conflits confessionnels et donner une satisfaction légitime aux catholiques spoliés, l'Etat devait, de son côté, consentir à un sacrifice possible, l'opinion publique protestante agirait à notre égard dans le même esprit de mutuelle tolérance et de bienveillante équité.

***

Les élections judiciaires sont fixées aux 2 et 3 avril prochain. Les divers partis politiques ont désigné chacun une commission investie du mandat de coopérer autant que possible à l'élaboration d'une liste commune.

D'un premier échange de vues, on peut conclure que tous ou presque tous les juges en activité seront maintenus à leur poste. La nomination de deux nouveaux juges d'instruction provoquera peut-être un chassé-croisé entre deux ou plusieurs magistrats.

L'entente pour la désignation des juges assesseurs est plus laborieuse.

Créés par Carteret dans le but de stimuler le zèle et de récompenser le dévouement *des serviteurs du régime*, les juges assesseurs n'ont été maintenus par le vote du Grand Conseil que grâce à la voix prépondérante du président, qui était alors M. Ritzchel. Au nombre de dix, huit dans les sections civiles et deux dans la section commerciale, chaque parti prétend disposer du plus de sièges possible.

De là des marchandages et des exigences à n'en plus finir. Il est fort probable que les comités éprouveront beaucoup de peine à s'entendre sur ce point et que la lutte sera circonscrite à ces seules nominations.

M. Charles Vogt, fils de l'éminent professeur de zoologie, actuellement juge de paix, postule la place de juge d'instruction. Il sera certainement appelé à ces délicates fonctions, puique tous les partis sont décidés à le porter. Son élection le contraindra à démissionner de sa charge de traducteur fédéral. Nos députés à Berne regretteront vivement l'absence de ce spirituel et jovial fonctionnaire, à l'esprit caustique et au cœur excellent.

***

Genève, ou plutôt Chêne-Bourg, possède encore un illustre survivant de la néfaste période du Kulturkampf, qui ne pardonne pas à l'opinion publique de le méconnaître et de l'oublier.

Sa montre, comme sa mentalité, s'est arrêtée en 1873. Tombé en catalepsie à l'instar de « l'Homme à l'oreille coupée » d'Aboût, il continue à penser et à agir comme s'il vivait en pleine tourmente religieuse. Pendant plusieurs années, il a gouverné notre canton par la terreur et voudrait nous ramener le règne de l'arbitraire, de l'injustice et des spoliations. La loi de séparation lui a causé une jaunisse « carabinée » et, depuis ce verdict populaire, ses accès de phobie se multiplient d'une façon inquiétante. Il est atteint de la maladie du recours.

Gardien incorruptible de l'esprit jacobin, nouveau Robespierre, ce fanatique endurci, qui répond au doux nom d'Héridier, assassine nos autorités, Conseil d'Etat, Tribunal fédéral, Conseil fédéral, de ses recours et de ses protestations.

Hier, c'était la délibération de la municipalité de Chêne qui soulevait sa fougueuse indignation ; aujourd'hui, c'est l'arrêté communal de Bernex ratifié par notre pouvoir exécutif, en vertu duquel transmission est faite à la société catholique-romaine de la propriété de l'église, de la cure et des terrains avoisinant ces édifices, qui a le don d'exaspérer ce Pombal au petit pied. Vite donc, il adresse un recours au Conseil fédéral, qui, saturé de sa prose alambiquée, se déclare incompétent et lui retourne son grimoire.

Croyez-vous que ce diable d'homme s'inclinera devant cette décision officielle ? Ce serait mal le connaître : pris de sa manie épistolaire et « recourante », il va continuer à assaillir de ses requêtes à prétention juridique quiconque dans le pays détient une parcelle d'autorité. Ainsi, il passera les dernières années de sa vie à recourir. G.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Enterrée vivante. — On signale de Youngstown (Ohio, Etats-Unis), une aventure macabre et étrange. Un clergyman de race nègre se présentait mercredi devant un comité sanitaire de cette ville. Il déclarait être à peu près certain qu'une dame, enterrée depuis plusieurs jours, avait été mise vivante dans son cercueil.

Les médecins auxquels il s'adressa se montrèrent d'abord incrédules, mais il insista avec une telle conviction qu'il finit par obtenir qu'on procédât à une exhumation.

Quelle ne fut pas la stupeur des assistants quand on constata, en ouvrant la tombe, que le décès remontait à quelques heures seulement ! Le cadavre était retourné et sa position prouvait que la malheureuse ensevelie vivante avait lutté longtemps contre la mort.

Drame de la folie. — A Wilmington (Etats-Unis), un voyageur devenu subitement fou a tué deux employés de chemin de fer et a été ensuite tué par les policemen.

Mère démente. — Un crime épouvantable a été commis par une folle, à Bessèges (Gard). Sortie récemment d'un asile d'aliénés, une dame Lavit a tué sa fillette en la jetant par la fenêtre, d'un troisième étage. M. Lavit ne put l'empêcher de commettre ce crime atroce. La fillette a été tuée sur le coup.

Assassinat. — Une jeune femme de vingt ans a été trouvée assassinée d'un coup de couteau à la gorge, dans un champ, non loin de la route de Haution à Vallée-aux-Bleds (Aisne).

L'Afghan irritable. — Un groupe de touristes américains visitait, jeudi après midi, la grande mosquée d'Omar, à Jérusalem, où un pèlerin venu de l'Afghanistan faisait sa prière.

Lorsque quelques-uns des « roumis » prirent leur kodak pour faire des instantanés, l'Afghan s'emporta, sortit son revolver et fit feu quatre fois sur les Américains.

Une Américaine eut un œil crevé ; une autre reçut une balle à la jambe.

Le pèlerin a été arrêté. Interrogé par le juge, il a déclaré ne point regretter son acte. « Les profanateurs, ajouta-t-il, n'ont que ce qu'ils méritent. »

L'explosion de Tanger. — Parmi les personnes blessées dans l'explosion de la poudrière que nous avons relatée hier, se trouve le caïd Misu. Plusieurs maisons avoisinantes ont été sérieusement endommagées. Aucun Européen n'a été atteint.

SUISSE

Attentat contre un prêtre. — La *Gazette du Valais* rapporte que mercredi soir, aux environs de huit heures, M. l'abbé Benjamin Heymoz, curé de la paroisse de Fully, sortait seul de l'église, après la prière du soir, lorsqu'il fut accosté par un jeune homme, très bien mis, qui lui demanda de bien vouloir lui accorder un petit entretien chez lui.

M. le curé gagna la cure en compagnie de l'inconnu et l'introduisit. En déposant, sur la table, le chandelier qu'il avait avec lui, M. l'abbé Heymoz vit que son visiteur portait la main à la poche intérieure de son habit. Il pensa que cet étranger avait des papiers à lui communiquer. Mais quel ne fut pas son effroi en le voyant sortir un revolver qu'il *braqua contre lui en proférant ces seules* paroles : « Ceci pour vous ! »

D'un geste rapide, M. le curé saisit avec vigueur les poignets de ce misérable et réussit à les maintenir dans la direction du sol. Son adversaire faisait des efforts surhumains pour relever l'arme dans la direction du prêtre. Une lutte terrible se poursuivit pendant trois à quatre minutes. M. l'abbé Heymoz ne pouvait pousser un cri ; l'émotion l'étreignait à la gorge. Au bout d'un instant cependant, il appela au secours. Alors brusquement l'homme se dégagea et s'enfuit à toutes jambes, tandis que la servante de la cure, qui se trouvait dans une pièce voisine, effrayée par le cri de détresse poussé par M. le curé, se mettait également à pousser des appels désespérés.

M. l'abbé Heymoz poursuivit le misérable jusqu'à la porte de la cure. Mais celui-ci disparut à toute vitesse.

Le signalement de cet individu est le suivant : *jeune homme de 25 à 30 ans*, très bien habillé, chapeau mou de couleur noire, portant bandes molletières, habit genre vareuse serrant le corps ; parle très bien le français. Il disait venir de Martigny.

La gendarmerie recherche ses traces.

Le vol était-il le mobile du crime préméditépar cet apache ? C'est probable, mais non certain.

Cadeaux de fiançailles

tels que : **montres et articles d'or et d'argent contrôlés.** Prière de demander notre nouveau catalogue gratis contenant environ 1400 dessins photogr. 4094

E. Leiser-Mayer et Cie, Lucerne, *Kurplatz, N° 11.*

Dernière heure

L'éruption de l'Etna

Catane, 26 mars.

Hier vendredi après midi, le courant de lave avait envahi la contrée située au sud du mont San Leo, s'approchant de Palazello à 4 k. de Borrello.

Un autre courant s'est avancé plus loin qu'en 1892 dans la direction de Nicolosi. Tous les deux détruisent sur leur passage des régions entières couvertes de châtaigeraies et de pommiers.

Le courant principal venant d'Albanello glisse sur un front de 200 mètres. Il touche aux contrées fertiles de Palazello et arrivera probablement sur la route provinciale de Nicolosi à Belpasso. On entend des grondements continuels.

Le préfet, l'archevêque et le chef de la police se sont rendus sur les lieux de l'éruption.

Rome, 26 mars.

Le professeur Ricco, directeur de l'Observatoire de l'Etna, en voulant déterminer les différentes couches de l'éruption s'avança trop et fut emporté par un tourbillon de cendres et de cailloux. Il réussit à grand'peine à se sauver. Il croit que l'activité de l'éruption sera plus importante que celle de 1892.

Rome, 26 mars.

On mande de Catane que la rapidité de la lave est de 1 m. par minute. Le cratère près de Tanca di Volta est très actif ; il jette de la lave incandescente ; le cratère principal crache de la fumée blanche et les bouches éruptives lancent avec la lave une fumée noire et épaisse. La lave a détruit en plusieurs points la route muletière de l'Etna.

Le cardinal Francica-Nava di Bontifé, archevêque de Catane, s'est rendu à Nicolosi et à Belpasso où se trouve exposé le voile miraculeux de sainte Agathe. Les populations ont confiance que ce voile pourra arrêter la lave.

(Voici le fait qui a consacré la tradition miraculeuse du voile de sainte Agathe, qui fut martyrisée au temps des persécutions à Catane, où se trouvent encore ses reliques :

Le 8 mars 1669, une des éruptions de l'Etna menaça la belle et grande cité de Catane ; les monts Rossi sortirent de terre près de Nicolosi, et un bras du torrent de lave, long de 12 kilomètres, descendit directement vers la ville. Mais le voile de sainte Agathe, qu'on lui opposa, le repoussa, dit on, à l'ouest de la ville, près du couvent des Bénédictins, de sorte que la masse incandescente alla se précipiter dans la mer au sud-ouest de la ville.)

La crise ministérielle italienne

Rome, 26 mars.

Les journaux annoncent que M Luzzatti est officiellement chargé de constituer un nouveau cabinet et ferait un ministère de conciliation allant de la droite jusqu'aux radicaux compris.

Rome, 26 mars.

Sp. — Le cabinet Luzzatti, de coalition des éléments conservateurs et libéraux, serait un replâtrage du ministère Sonnino sans M. Sonnino et une réconciliation entre les partisans de MM. Sonnino et Giolitti résolus à empêcher d'arriver au pouvoir les groupes avancés qui préconisent vainement une politique anticléricale.

On croit que l'amiral Bettolo, MM. Salandra et Daneo conserveront leur portefeuille. Le ministre de la guerre, M. Spingardi, resterait également.

Les liquidateurs français

Amiens (Somme), 26 mars.

La première Chambre de la Cour d'appel a condamné le liquidateur Dezreumeaux à restituer la somme de 2585 fr. à la liquidation des Ursulines et 2550 fr. à la liquidation des Visitandines, les sommes représentant ses honoraires ayant été jugées excessives.

Arrestations

Nice, 26 mars.

On a arrêté dans la soirée de jeudi les nommés Anfossi, commis au greffe du Tribunal civil de Nice ; Rossetti, commis du greffier de la justice de paix ; Bouthonnet, représentant de M. Coutot, généalogiste à Paris, et Poirier, de l'agence Coutot, à Lyon. Ces arrestations se rapportent à l'affaire Antonini (affaire de détournements dans une succession).

Bulgarie et Turquie

Constantinople, 26 mars.

Sp. — Les ministres bulgares ont déjeuné à l'ambassade de Russie.

Dans leur conférence d'hier vendredi avec Rifaat Pacha, ils ont traité trois questions : celle du traité de commerce, celle de la délimitation de la frontière et celle du raccordement des réseaux des chemins de fer bulgares et ottomans.

Aujourd'hui, les ministres bulgares conféreront avec le grand-vizir, puis M. Liaptchef, ministre du commerce bulgare, discutera avec Djavid Bey la question du traité de commerce.

M. Liaptchef interviewé, a déclaré que le seul but de la visite du roi Ferdinand était d'établir des relations cordiales et d'écarter la possibilité de malentendus. Il n'est pas question de négocier un accord général, mais, a dit le ministre, dans un intérêt mutuel nous serions heureux de voir réglées les trois questions dont il s'agit, car, avant de parler de Confédération balkanique, il faut assurer la paix.

M. Liaptchef a ajouté que les ministres ottomans manifestent les meilleures intentions et a exprimé l'espoir qu'ils pourront bientôt passer aux actes.

La Confédération générale du travail

Paris, 26 mars.

La Confédération générale du travail a tenu hier soir vendredi un meeting très mouvementé à l'issue duquel on a voté par acclamations un ordre du jour protestant contre la loi sur les retraites ouvrières qui a été votée par le Parlement à la veille des élections pour leurrer les citoyens. La sortie du meeting s'est effectuée au chant de l'*Internationale*.

Accident de tir

Libau, 26 mars.

Au cours d'exercices de tir de l'artillerie du vaisseau de guerre *Wodolej I*, la culasse d'un canon a été projetée en arrière. Un marin a été tué et deux autres blessés.

SUISSE

Finances fédérales

Berne, 26 mars.

Le compte d'Etat de la Confédération pour 1909 boucle par un excédent de dépenses de 3,464,396 fr. D'après le budget et les crédits supplémentaires votés, le déficit aurait dû être de 18,135,795 fr. Le total des dépenses s'élève à 158 842 817 fr.

Si, malgré l'importante amélioration due à l'augmentation des recettes de divers départements, le compte solde de nouveau par un excédent de dépenses, cela est le fait de deux dépenses extraordinaires. Il s'agit d'abord d'une somme de 2,425 858 fr. versée aux cantons pour le compte de la Banque nationale et en second lieu d'une dépense de 3,878 284 fr. pour les augmentations de traitements et de salaires.

Le déficit est de 324,000 fr. inférieur à celui de 1908 et de 1,440,000 fr. plus faible que celui qu'on avait prévu au budget.

Il faut noter encore le versement de la dixième annuité, du montant de 2,500,000 fr. des subventions allouées aux chemins de fer rachetés et à la ligne des Alpes bernoise, et le versement de quatre millions au fonds des assurances.

L'homme aux recours

Genève, 26 mars.

M. Marc Héridier, ancien conseiller d'Etat, adresse une lettre au Conseil national, dans laquelle il n'admet pas l'interprétation donnée par le Conseil fédéral en réponse à son recours contre la remise des biens d'église de Bernex à la société catholique romaine de cette paroisse (Voir *Lettre de Genève*).

La fièvre aphteuse

Sion, 26 mars.

La fièvre aphteuse ayant été constatée dans deux communes vaudoises, le gouvernement du Valais a voté un arrêté soumettant à une quarantaine de douze jours tout bétail à pied fourchu provenant du canton de Vaud.

Les glaciers

Sion, 26 mars

D'après la statistique du mouvement des glaciers du Valais, qui vient de paraître, tous les glaciers observés sont *en recul*, variant *entre 3 mètres*, au glacier de Zanfleuron, et 45 mètres, au glacier d'Arolla. Seul le glacier du Valsorey reste stationnaire. Le glacier du Grand Désert de Nendaz a reculé de 1 mètre 50.

Notre petite fille Hedwig

souffrait continuellement de catarrhe de la poitrine et des poumons, et à l'âge de deux ans elle ne pouvait pas encore marcher. Notre docteur recommanda l'Emulsion SCOTT. Son état s'améliora bientôt et le catarrhe et les symptômes de rachitisme disparurent. Maintenant elle court, est forte et bien portante.

C'est ce que nous écrit M. A. KUBLER, à Feuerthalen, canton de Zurich, le 19 mai 1909.

Le docteur savait bien que si le rachitisme est à craindre, les substances minérales sont nécessaires pour nourrir les os, ainsi que des corps gras pour les couvrir de chair saine. C'est parce que l'Emulsion SCOTT possède ces deux substances nécessaires, sous une forme pure, vigoureuse et digestible, que la dite

Emulsion SCOTT

est devenue

l'émulsion modèle

pour guérir le rachitisme.

Quand vous demandez l'Emulsion SCOTT (le modèle) ne vous imaginez pas qu'aucune autre émulsion fera tout aussi bien. Avec la SCOTT la guérison est certaine.

Prix 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens.

SM. SCOTT & BOWNE, Ltd., Chiasso (Tessin), envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

FRIBOURG

Semaine sainte. — La Semaine sainte nous a de nouveau ménagé, cette année, le spectacle réconfortant de la vivacité *des sentiments de foi qui animent* la population de la ville de Fribourg. La fréquentation des offices du Jeudi saint et du Vendredi saint, les visites aux reposoirs du Très Saint Sacrement, l'affluence aux exercices de l'adoration *et du Chemin de la Croix* et *aux* sermons du soir ont pris des proportions plus considérables que jamais. Les chefs de paroisses et les communautés religieuses n'avaient rien négligé pour que *la piété des fidèles trouvât à s'alimenter*, soit par la beauté des cérémonies, des reposoirs, des saints sépulcres, soit par la qualité des prédicateurs appelés à commenter les événements que rappelle la Semaine sainte. Le sermon traditionnel du Vendredi saint, à la collégiale Saint-Nicolas, avait attiré une foule qui remplissait jusqu'aux derniers recoins de l'église. Le prédicateur a été M. l'abbé Lefauqueur, que l'on avait déjà entendu dans la série des conférences sur la foi.

M. Lefauqueur a paraphrasé le récit de la Passion avec une éloquence admirable. Il a exposé d'une façon saisissante le mystère de la Rédemption, Dieu le Fils se faisant péché pour offrir à son Père la seule victime expiatoire digne de sa justice, et il a tiré des épisodes de la Passion des applications pratiques par lesquelles il a profondément remué la conscience de ses auditeurs. Le lutrin de Saint-Nicolas a fait entendre de très beaux chants.

Concerts. — La musique la *Concordia* jouera demain, dimanche, de 11 h. à midi, sur la Place du Petit-Saint-Jean.

— Nous rappelons que la *Landwehr* jouera demain, jour de Pâques, après le grand office de Saint-Nicolas, sous les Ormeaux.

Lundi de Pâques. — Les bureaux et les ateliers de l'Imprimerie de Saint-Paul, les librairies de Saint-Paul, avenue *de Pérolles et place Saint-Nicolas seront* fermés lundi, 28 mars.

Les bureaux de la Chancellerie. — Les bureaux de l'administration cantonale seront fermés le lundi de Pâques

Une bonne nouvelle. — On nous informe que le célèbre ténor allemand M. Alfred Rittershaus, de l'Opéra royal de Berlin, donnera prochainement un concert dans notre ville. Le programme sera le même qui a été exécuté dernièrement par cet artiste et avec un succès complet, à l'Académie de chant, à Berlin. Il comprendra plusieurs morceaux d'opéras de Wagner, des ballades et des chansons.

M. Alfred Rittershaus est connu aussi bien en Allemagne qu'à l'étranger. Ses représentations à l'Opéra de Berlin, au théâtre de la Cour de Dresde, à l'Opéra royal de Budapest, au théâtre royal de Lisbonne, à la Scala de Milan eurent un succès considérable. Il en sera de même chez nous.

Théâtre populaire. — Le Cæcilienverein de Tavel donnera le lundi de Pâques, 28 mars, à 3 ½ h de l'après-midi, au théâtre du chef-lieu de la Singine, la première représentation d'une pièce en quatre actes tirée des guerres de l'indépendance du Tyrol. *Peter Mayr, der Wirt an der Mahr, tel est le titre de* ce drame où abondent les scènes émouvantes et les tableaux de mœurs populaires. Les séances théâtrales des Cæciliens de Tavel sont assurées du succès; une seconde représentation aura lieu le dimanche de Quasimodo, 3 avril, et une troisième, le dimanche suivant, 10 avril, à 3 ½ h.

Les véhicules à moteurs dans le canton de Fribourg. — Il y a dans le canton de Fribourg 274 véhicules à moteurs, soit 8 camions-automobiles, 33 automobiles et 233 motocyclettes.

Les 8 camions ne transportent les marchandises que pour des particuliers (brasseries, carrières, etc.) Il n'existe plus dans notre canton de service public d'automobiles.

Il y a eu dans le canton huit accidents pendant les cinq dernières années.

Le 2 juin 1905, à Bellegarde, une automobile de Neuchâtel a causé la mort d'Edouard Torrent. *Le 25 juin 1907, un* automobiliste vaudois a effrayé l'attelage de la voiture postale faisant le service entre Rue et Promasens; un voyageur a été blessé. Le 14 juin 1908, à Cheyres, une automobile de Genève a renversé un *enfant de cinq ans (150 fr. d'indemnité* aux parents et 100 fr. de frais médicaux) En 1909, sur la route des Alpes, à Fribourg, une fillette a été renversée et blessée légèrement. A Zumholz, un char a été renversé et un cheval blessé par des automobilistes de Belfort. En juillet, une automobile de Neuchâtel a renversé, à la Gypserie, un cycliste fribourgeois (10 fr. d'indemnité). Le 1er août, un automobiliste fribourgeois a brisé une voiture stationnant à Chevrilles (50 fr. d'indemnité. Le 8 novembre, un motocycliste inconnu a renversé, à Menziswyl, un particulier qui a eu une jambe cassée.

Espérons que les années prochaines ne verront pas de trop graves accidents. Le mouvement qui se dessine actuellement en matière de législation sur les cycles et automobiles tend à rendre plus sévère encore la répression des contraventions.

SOCIÉTÉS

La Krotzeranna. — Ce soir, à 8 ¼ h., grande répétition générale, au théâtre.

Société de gymnastique des hommes. — En raison des fêtes, les leçons des lundis 28 mars et 4 avril auront lieu les mardis 29 mars et *5 avril*, à 6 h. du soir.

Union instrumentale. — Demain, jour de Pâques, promenade à Granges-Paccot.

Tous les membres passifs et amis de la Société sont cordialement invités à prendre part à cette petite course. Départ du local, *Hôtel du Chamois*, à 2 h. après midi.

LES SPORTS

Football

Les dimanche et lundi de *Pâques*, le Parc des Sports de la Route de la Glâne sera agrémenté de trois beaux matchs de football. Des équipes de première force de Zurich, Baden et Neuchâtel viendront se mesurer aux joueurs fribourgeois.

Dimanche, à 2 h. précises, *Châtelaine I*, de Neuchâtel, matchera avec *Stella II*. A 3 ½ h. se rencontreront le *F. C. Youngs-Fellows I*, de Zurich, et le *F. C. Stella I* de notre ville. Dans l'équipe zuricoise, nous remarquerons d'excellentes individualités: Uster, goalkeeper, Kihm, demi, et Staub, centre-avant, ont déjà fait preuve de leurs qualités dans l'équipe nationale suisse *Stella* mettra en ligne son équipe complète.

Lundi, à 2 ½ h., match sensationnel de *Baden I* et *Stella I*. C'est la première fois que cette équipe jouera à Fribourg Composée de joueurs forts et endurants, il sera curieux de la voir aux prises avec l'équipe stellienne légère et rapide.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

21 mars. — Clément, Louis, fils d'Alphonse, employé aux ateliers des C. F. F., d'Ependes, et de Marie, née Berset, Planche-Supérieure, 237.

Salvisberg, Oscar, fils d'Otto, entrepreneur, de Berne, et de Vérena, née Jenny, rue Geiler, 10.

DÉCÈS

23 mars. — Hug, Luc, veuf d'Anna, née Zahner, directeur de l'Orphelinat, de Fribourg et Schwaderloch (Argovie), 66 ans.

25 mars. — Delley, Félix, fils d'Ignace et d'Emélie, née Berset, de Delley, 5 mois, Palatinat, 306.

Revue financière

La Grande Semaine est pour les bourses une courte semaine. On ne travaille plus depuis jeudi. Nous ne voudrions pas soutenir que c'est par dévotion que les agents de change chôment depuis le Jeudi saint jusqu'au *mardi après Pâques*; le fait est que leur clientèle les laisse à leurs réflexions pour élever sans doute un peu le niveau des siennes, pendant ces quelques jours consacrés à remémorer l'événement central de l'histoire du monde.

Après l'élévation du taux de l'escompte à Londres, on s'attendait à un mouvement semblable en Allemagne et en Suisse. Rien n'est encore venu, si ce n'est une hausse de 1 % en Belgique et en Hollande. Quant à l'Allemagne, si le taux officiel n'y a pas encore emboîté le pas à celui de Londres, le taux privé, par contre, n'a pas tardé à remonter. Les dépêches s'évertuent bien à dire que la situation monétaire est très favorable, et l'attitude de la Reichsbank semble leur donner raison.

La hausse de l'escompte n'a pas ralenti les émissions d'emprunts, qui continuent de plus belle à solliciter l'attention du public. La place nous manque pour en *donner une nomenclature, qui serait* d'ailleurs très aride. Bornons-nous à signaler trois émissions de communes, l'une en Allemagne et deux en Suisse.

La ville de Munich met en souscription publique 17,150,000 marks à 4 % au cours de *101,10*.

La ville de Schaffhouse émet 5 millions de francs, à 4 %, au prix de 100.25. Le terme de remboursement est court, 1923, pouvant être anticipé dès 1918.

La ville de Bienne offre jusqu'au 31 mars 4 ½ millions à 4 % au pair; l'emprunt est remboursable en 45 ans par tirages au sort.

Tous ces emprunts sont certainement cédés aux banquiers à quelques unités au-dessous du pair. Nous leur souhaitons bonne chance.

Une nouvelle preuve que le taux de l'argent risque de se maintenir à un niveau relativement élevé est fournie par le résultat de la mise en adjudication par la Danemark d'un emprunt de 100 millions à 3 ½ %. Aucune offre n'a été faite. Pauvres Danois!

Derniers cours :

%	OBLIGATIONS	Offre	Demande
3	diff. Confféd., 1903	86 70	86 25
3 ½	Confféd. Série A.-K.	97 60	97 50
3	Fribourg, Etat, 1892	433 —	432 —
3	» » 1903	418 50	418 —
3 ½	» » 1899	493 —	492 50
4	» 3 ½ diff. 1907	494 —	493 —
3 ½	Valais 1898	472 —	468 —
5	» 1876	530 —	525 —
3 ½	Tessin 1893	93 50	91 —
3	Empire allemand	83 —	82 50
3	Rente française	98 40	98 35
3 ¾	Rente italienne	104 —	103 —
4	» or Autriche	99 —	98 —
3 ½	Soc. Navigat., N.-M.	— —	97 —
4	» » »	— —	96 —
3 ½	Frib., Ville, 1890 Etat	93 —	91 —
3 ½	» » 1892 gaz	92 50	90 50
3 ¼	» » 1902	96 —	95 —
4	» » 1909	509 —	508 —
3 ½	Bulle » 1re hyp.	97 —	92 —
4	» » 1899	97 —	96 —
4	Lausanne 1909	101 —	100 50
2	Banque d'Etat, 1895	62 —	60 —
3 ¾	Banque hyp., Suisse H.	93 —	90 —
4 %	Banque hyp. suisse	99 —	95 —
3 ¾	Caisse hyp. frib., P.	96 —	92 —
3 ¾	» » » R.	96 —	92 —
3 ¾	» » » S.	96 —	92 —
4	» » » O.	100 —	98 —
4	» » 1909 B.	513 —	511 —
4	Bulle-Romont 1894	99 25	94 —
4 ½	Tramw., Fribourg	100 —	99 50
4 ½	Funic. Neuv.-St-P.	100 —	99 50
4 ½	Elec., Montbovon	100 —	99 50
4 ½	Procédés Paul Girod	472 —	465 —
4	Electrique de Bulle	96 —	— —
4 ½	Brasserie du Cardinal	— —	100 75
4 ½	Beauregard, av. hyp.	— —	101 —
4 ½	» sans hyp.	97 —	95 —

	LOTS nom.		
Frib., Etat 1860	Fr. 15	45 —	44 —
» » 1902	» 15	12 —	11 —
» Ville 1878	» 10	15 25	15 —
» 1898	» 20	12 —	10 —
Com. frib. 3 % diff.	» 50	51 —	50 75

	ACTIONS nom.		
Banque nationale	500-250	505 —	500 —
Caisse hyp., frib.	500 —	600 —	590 —
Banq. cant. frib.	500 —	600 —	590 —
Créd. gruyér.	500 —	600 —	590 —
» » p.fond.		100 —	95 —
Crédit agr., Estav.	500 —	600 —	590 —
Banq. Epargne p. Est.	200 —	— —	220 —
Banq. pop. Gruy.	200 —	— —	280 —
Banq. pop. Glâne	100 —	— —	125 —
Bulle-Romont	500 —	465 —	450 —
Tram. Fribourg	200 —	— —	50 —
Fun. Neuv.-St-P.	200 —	— —	— —
Elect. Montbovon	500 —	500 —	— —
Proc. Paul Girod	500 —	605 —	600 —
Electrique, Bulle		— —	205 —
Condensat. électr.	500 —	400 —	— —
Engr. chimiques	300 —	500 —	400 —
Fabr. mach., ord.	200 —	180 —	150 —
Fab. mach., priv.	500 —	500 —	450 —
Teint. Morat, priv.	250 —	— —	200 —
Choc. Cailler, jouis.	— —	332 —	330 —
Chocolats Villars	50 —	48 —	47 —
Bras. Beauregard	500 —	580 —	575 —
Clémentine privil.	500 —	500 —	— —
Clémentine ordin.	500 —	360 —	280 —
Papeterie Marly	1000 —	— —	1000 —
L'Industrielle	100 —	— —	90 —
Verrerie Semsales	500 —	— —	380 —

ESCOMPTE OFFICIEL

Papier comm., à 3 mois et protêt	3 %
Avances sur oblig. dénoncées	4 %
» » Fonds publics	3 ½ %
» » lingots-or et monnayés	1 %

Escompte %	CHANGE	Acheteur	Vendeur
3	France 100 francs	100 10	100 20
5	Italie 100 lires	99 50	99 60
4 ½	Belgique 100 francs	99 70	99 80
4	Allemag. 100 marcs	123 35	123 70
4	Autriche 100 cour.	104 75	105 —
4	Hollande 100 florins	207 80	208 40
4	% Angleter. 1 liv. st.	25 25	25 30
4 ½	*New-York 1 dollar*	*5 15*	*5 20*
5	Russie 1 rouble	2 60	2 70

Publications nouvelles

PROBLÈMES DE SCIENCE CRIMINELLE, par Henri Joly, de l'Institut. — *Les accroissements et les transformations de la Criminalité. — La crise actuelle du Droit pénal. — La fin de la transportation et le rétablissement de la peine de mort. — La cellule et les expériences pénitentiaires — Psychologie d'encellulés. — L'assistance et la répression.* — Un volume in 16, broché, 3 fr. 50. (Hachette et Cie, Paris.)

Ce livre est une contribution nouvelle au développement d'une science plus cultivée et apparemment plus nécessaire que jamais. Il demande aux faits s'il est vrai ou non *que la criminalité augmente en nombre, en* précocité, en violence, en impunité.

Il explique comment le meurtre commis indistinctement sur le premier venu a remplacé l'assassinat passionné. Il recherche ensuite si quelque transformation du pouvoir risque d'effacer le code pénal, et il établit le contraire par l'analyse curieuse de codes socialistes, lesquels, il est vrai, veulent procéder surtout par l'amende progressive.

L'auteur rétablit le rôle inévitable de la prison et montre comment l'individualisation si cherchée de la peine postule l'em*prisonnement individuel. Une étude psycho*logique faite de très près sur les encellulés de Louvain complète la démonstration.

Le livre s'achève par une étude sur les rôles respectifs et les limites réciproques de la répression et de l'assistance.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE, organe de la *Société fribourgeoise* d'éducation. — Abonnement pour la Suisse : 3 fr., pour l'étranger : 4 fr. — XXXIXme année, N° 6, 15 mars 1910. — Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.

Sommaire : Débuts pédagogiques (suite et fin). — Un pédagogue catholique italien : Rayneri. — Le Musée pédagogique de Fribourg. — Colonies de vacances de la ville de Fribourg. — Enseignement de la langue. — L'édition vaticane du chant grégorien (suite). — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire.

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 27 MARS

Pâques

Collégiale de Saint-Nicolas

A 5 ½ h., 6 h., 6 ½ h., 7 h. Messes basses.
8 h. Messe chantée pour les enfants.
9 h. Messe basse paroissiale et sermon.
10 h. Office pontifical par Mgr Esseiva, Rme Prévôt. Bénédiction du Très Saint Sacrement.
A 1 ½ h. Vêpres des enfants. Bénédiction.
3 h. Exposition du Très Saint Sacrement, vêpres capitulaires, prières pour la conservation des fruits de la terre. Bénédiction.
6 ¾ h. Chapelet.
N.-B. — On recommande à la générosité des fidèles la collecte en faveur des aspirants pauvres à l'état ecclésiastique.

Eglise de Saint-Jean

A 6 ½ h. Messe basse.
8 h. Messe des enfants avec instruction. *Chants.*
9 h. Grand'Messe solennelle avec exposition et Bénédiction du Saint Sacrement. Sermon. *Missa Jubilæi*, de Koenen, chantée par la *Mutuelle*. A l'offertoire : *Victoria surrexit*, de Hothe.
A 1 ½ h. Vêpres solennelles avec exposition et Bénédiction du Saint Sacrement.
6 ½ h. Chapelet.

Eglise de Saint-Maurice

A 6 ½ h. Messe.
8 h. Messe. Sermon français.
9 h. Office. Sermon allemand. Messe de Klein. Offertoire de Quadflieg.
A 2 h. Vêpres. Procession.
7 h. Chapelet.

Eglise du Collège

A 6 h., 6 ½ h., 7 h., 7 ½ h. Messes basses.
9 ¼ h. Messe des enfants. Instruction.
10 h. Office paroissial. Instruction.
A 2 ½ h. Vêpres paroissiales.

Eglise de Notre-Dame

A 6 h. Messe basse.
8 h. Messe chantée, sermon allemand, exposition et Bénédiction du *Saint Sacrement*.
2 h. Vêpres avec exposition et Bénédiction du Saint Sacrement. Chapelet.

Eglise des RR. PP. Cordeliers

A 6, 6 ½, 7, 7 ½, 8 h. Messes basses.
9 h. *Première* messe du R. P. Bruno, Cordelier. Office solennel avec exposition et Bénédiction du Très Saint Sacrement.
10 ½ h. Messe basse.
A 2 ½ h. Vêpres solennelles avec exposition et Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Eglise des RR. PP. Capucins

A 5 h. 20, 5 h. 40, 6 h. 20 Messes basses.
10 h. Messe basse.
A 4 h. du soir. Assemblée des Sœurs Tertiaires avec absolution générale.

Per gli italiani

Sabato vigilia della Resurrezione a Notre-Dame vi sarà un sacerdote a disposizione degli italiani dalle 6 pom. in poi. Il giorno di Pasqua.

Alle ore 9 ½ Messa e Spiegazione del Vangelo dal Rev. Sac. R. Sposetti.

La LIBERTÉ rend compte de tout ouvrage dont deux exemplaires lui sont adressés.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 28 mars 1910

BAROMÈTRE

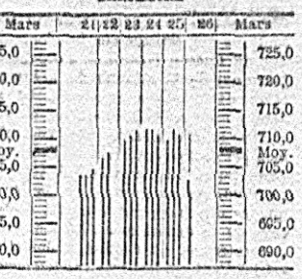

THERMOMÈTRE C.

Mars	21	22	23	24	25	26	Mars
8 h. m.	—1	—2	—2	—1	—1	—1	8 h. m.
1 h. s.	2	5	5	5		5	1 h. s.
8 h. s.	1	4	4	5	8		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	83	83	83	67	75	60	8 h. m.
1 h. s.	75	83	67	60		54	1 h. s.
8 h. s.	83	34	34	26	60		8 h. s.

Température maxim. dans les 24 h. : 9°
Température minim. dans les 24 h. : 4°
Eau tombée dans les 24 h. : — mm.
Vent : Direction : N.-E. Force : léger.
Etat du ciel : clair.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich

Conditions atmosphériques, en Suisse, ce matin, 26 mars :

Très beau temps sur tout le plateau suisse, sauf couvert à Bâle. Bise à Genève.

Température —9° à —7° dans l'Engadine. —2° à —1° à Sierre, Berne, Oeschenen, Zurich et Glaris. 8° à Lugano, 5 à Neuchâtel et les rives du Léman; 4° à 2° partout ailleurs.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 26 mars, midi.

Bise. Quelques nuages. Brumes locales. Gelée nocturne.

D. PLANCHEREL, *gérant*.

---

21 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

MÉPRISE

par M. MARYAN

M. Valbry secoua la tête.

— Je suis, dit-il, en pourparlers à Motlaix pour l'acquisition d'un vieux meuble, et j'y dois coucher, pour reprendre demain matin la route de Paris. *Mes heures sont comptées.*

— Restez du moins déjeuner! dit Bertin, insistant.

— Soit; et après, nous vous dirons au revoir. Il n'est pas possible que vous passiez tout votre congé dans cette solitude; je serais charmé de vous recevoir, soit à Paris avant le Grand Prix, soit dans notre installation de Saint-Germain, où ma fille attendra le moment de partir pour l'Engadine.

Quelque chose comme une angoisse avait envahi l'esprit de Bertin. La joie inconsciente, la joie de vivre qu'il avait sentie lorsque le brillant rayon de soleil l'avait éveillé, faisait place à une mélancolie, à une sorte de peur de la solitude où il allait retomber. Hier encore il en jouissait tant! Comment cette apparition fugitive de la jeunesse et de la vie avait-elle troublé sa paix et orienté ses idées vers un mode d'existence plus joyeux? Il rejoignait sa tante et Livia, et proposa de faire atteler pour les conduire à Primel avant le déjeuner.

En dépit du départ prochain, la promenade fut exquise. Dans l'atmosphère ensoleillée, sous le ciel d'un bleu foncé presque méridional, les superbes et curieux rochers dressaient de toutes parts leurs sommets déchiquetés, brodés de lichens, teintés de nuances d'ocre et de pourpre. La mer, bleu sombre aussi, caressante, était criblée de points d'or, et dans la campagne, pauvre, sauvage et nue, des chalets s'éparpillaient, étant au site quelque chose de sa solennité, mais y mettant *un peu* de vie. Bertin conduisit Livia à la pittoresque crevasse sur laquelle on a jeté une passerelle légère. Mme Auverné était demeurée à quelque distance, ne se trouvant aucun goût pour l'escalade des rochers, et ils restèrent *cinq minutes au-dessus du gouffre* étroit. Livia promenait son regard des rochers bizarres à la vaste étendue des eaux brillantes. En face d'elle, c'était la côte de Roscoff, dont on distinguait l'église, et l'île de Batz; un peu plus loin, les trois flèches aiguës de Saint-Pol-de-Léon s'enlevaient nettement sur le ciel foncé. A droite, c'était l'infini. Et, animant la solitude de l'océan, trois ou quatre barques de pêche découpaient leurs pittoresques voiles brunes.

Bertin, à qui ce spectacle était familier, regardait, lui, la belle créature, dont l'attitude, même dans l'abandon de cet instant, gardait son élégance un peu étudiée, et, en face de cette nature abrupte, semblait synthétiser un monde de raffinements. Elle ne l'intéressait pas, cependant, parce qu'elle était jolie, bien mise, *recherchée, cultivée, mais parce* que, semblait-il, tout ce qui avait été réalisé en elle par une éducation à la mode et par le souci continuel du convenu n'avait pu étouffer une personnalité originale, des impressions, des aspirations en harmonie avec les siennes. Et l'attirance qu'elle montrait pour cette terre sauvage, pour les traditions qu'elle avait entrevues, ce goût était plus frappant chez elle qu'il ne l'eût été, par exemple, chez France Welliser.

A *l'évocation de ce nom*, le même regret étrange lui étreignit le cœur. Mais c'était un passé disparu aussitôt qu'entrevu, et la voix douce et mesurée de Livia, qui lui adressait une question, le ramena aussitôt à la réalité. Comme ils remontaient en voiture, elle étouffa un petit soupir.

— J'emporterai un souvenir charmant de ces plages, dit-elle; celles que je connaissais, avec leur mouvement *mondain, sont tellement différentes*! Tout ce que je viens d'entrevoir donne des impressions d'affranchissement; vivre ici quelques semaines, ce serait, j'imagine, comme sortir d'une gaine, et assister au développement d'une part inconnue de son être...

Mme Auverné eut un sourire amusé, aussitôt réprimé. Bertin écoutait la jeune fille avec un intérêt profond. Il se sentait tout à coup curieux, lui aussi, de voir le développement dont elle parlait; il se demandait ce que donnerait une telle nature, par exemple, au foyer *d'un marin*, dans le monde très spécial des sports, dans l'atmosphère, surtout, des sacrifices déchirants et des joies enivrantes; avec, comme repos, et comme perspective pour la vieillesse, Champsautiers et son cadre austère. L'instant *d'après, il sourit de lui-même. Elle con*tinuait, cependant, à éprouver les impressions nouvelles qu'elle avait ressenties. Elle était à la fois très fermée et très expansive : fermée, parce que le fond de son être demeurait caché sous l'acquit et le convenu; expansive, parce qu'elle ne connaissait point la timidité qui étrangle, pour ainsi dire, de jolies choses à fleur de peau. Tout cela était un peu alambiqué; même les émotions, chez elle, revêtaient une forme et se tamisaient, en quelque sorte, pour apparaître très atténuées. Mais encore une fois, cette recherche lui était devenue aisée, naturelle, et se trouvait marquée d'un cachet tout à fait séduisant.

Un instant avant le déjeuner, Bertin se trouva seul avec sa tante.

— Vous avez été une délicieuse apparition dans ma vie de solitaire, dit-il avec une affectation de plaisanterie. Savez-vous que cette maison va me *paraître terriblement vide!*

Mme Auverné baissa un instant les yeux pour cacher l'éclair de plaisir qui y luisait tout à coup.

— Pourquoi y restes-tu? Viens me rejoindre à Saint-Moritz, en juillet.

— Non, c'est trop loin; les voyageurs de profession ne se laissent guère tenter par ce genre de déplacements.

— Au contraire, ils s'amusent de voir des lacs en place des océans, et des montagnes au lieu des grands horizons vagues et tristes. M. Valbry me confie sa fille, mais je ne suppose pas que ce *soit pour t'effrayer; la société* d'une aimable personne telle que Livia ne peut que rehausser le charme des excursions.

— Cela me ferait peur, au contraire! Si j'avais le malheur de devenir amoureux d'elle!

Il avait parlé légèrement, en plaisantant, à mille lieues d'attacher un sens réel à ces paroles. Mais Mme Auverné posa la main sur son bras, et attacha sur lui un regard plein de choses.

— Si tu devenais amoureux d'elle, ce serait un rêve très beau, très charmant, mais non pas irréalisable.

Il eut une commotion.

— Allons donc, ma tante, vous plaisantez! Que sont mes seize ou dix-huit pauvres mille francs de rente, près de la dot énorme que doit posséder Mlle Valbry! Je ne suis pas un coureur de fortune, et trop d'argent me ferait peur. D'ailleurs, je ne m'illusionne pas sur *mes pouvoirs de plaire!*

Il essayait de prendre un ton dégagé, mais son cœur battait plus vite, et l'image de Livia, si belle, si accomplie, le grisait tout à coup.

— Il y a deux ans, je n'aurais pas osé te prédire le succès, bien que ce fût déjà mon rêve, à moi, dit Mme Auverné, baissant la voix. Mais depuis, tu es devenu le possesseur d'une fortune qui, très, très petite dans le monde de Livia, suffirait cependant à rendre ta recherche possible. De plus, tu as acquis une sorte de célébrité rapide, presque incroyable, dont tu ne te doutes pas assez, et qui te donne un prestige; or, il faut en profiter avant qu'un autre fait d'armes ou qu'un autre livre ait accaparé la faveur de la mode. Je sais que M. Valbry veut pour sa fille un mari sérieux, et qu'il aimerait un nom. Livia, comme toutes *les jeunes filles, est attirée par ce qui* s'élève au-dessus d'un niveau banal; de plus, elle est romanesque, elle aime les vieilles races, les souvenirs, elle a des aspirations que son cercle ne satisfait pas tout à fait. Enfin, elle est très dévote, et cela aussi, je le sais, te conviendrait.

— Dévote? répéta Bertin avec un redoublement de sympathie.

— Sans doute! Elle ne manque jamais la messe, et je me suis laissé dire qu'elle suit, chaque année, une retraite dans le couvent où elle a été élevée...

(A suivre.)

Nous prévenons nos abonnés qu'il *n'est pris note d'aucune demande de* changement d'adresse si celle-ci n'est pas accompagnée du montant de 20 cent.

L'ADMINISTRATION.

†

Mademoiselle Florentine Pythoud, à Lentigny; Madame Stéphanie Mottet-Pythoud, à Lentigny, et ses enfants, à Chavannes-sous-Orsonnens et Villaz Saint-Pierre; Monsieur et Madame Pythoud Geinoz et leurs enfants, à Neirivue, Lausanne et Villarlod; Madame Virginie Chollat-Pythoud et ses enfants, à Buenos-Ayres; Monsieur Isidore Pythoud, à Riaz; Mademoiselle Emérentienne Favre, à Albeuve; Monsieur Léon Pythoud et sa famille, à Albeuve; Madame Eugène Beaud et sa famille, à Albeuve; Monsieur Maurice Beaud, à Albeuve; Mademoiselle Thérèse Pythoud, à Vuadens; Madame Séverine Pythoud-Richoz; les familles Favre-Beaud, Beaud-Favre, Pythoud, Amez, Combaz, à Albeuve; les familles Frossard et Cherrière, à Romanens, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADEMOISELLE

Gaspanie PYTHOUD

buraliste à Albeuve

leur sœur, tante et cousine, décédée le 24 mars, à Lentigny, à l'âge de 61 ans, munie des Sacrements, après une douloureuse maladie courageusement supportée.

L'enterrement aura lieu à Albeuve, dimanche, le 27 mars, à 3 ½ heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†

Monsieur et Madame Pierre Gougler-Zbinden ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur chère petite

BLANCHE

enlevée à leur affection le 26 mars.

Le service funèbre aura lieu lundi, 28 mars, à 1 ½ h., à Saint-Nicolas; départ de la rue des Chanoines, N° 127.

Pharmacies d'office

DIMANCHE 27 MARS

Jour de Pâques

Pharmacie Bourgknecht & Gottrau, *rue de Lausanne.*

Pharmacie I. Esseiva, *rue du Pont-suspendu 10a.*

Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés sont fermées de midi au lendemain matin.

Bourse de Paris

250 fr. par mois avec 1000 fr déposés en Banque par opération systématiques sans risques. S'adresser à Vigone, 72, rue des Martyrs Paris. 1451

Rhumatisme articulaire

Les douleurs articulaires des membres, des articulations et des bras ont complètement disparu, l'appétit est revenu et je dors bien. Je dois cette guérison aux excellents remèdes et aux ordonnances par lettre de **l'Institut médical et de médecine naturelle Niederurnen.** Goldingen, le 9 août 1909. Madame Albertine Blöchlinger. — Signature légalisée : Le greffier communal S. Oberholz, Goldingen, le 9 août 1906.

Que ceux qui veulent connaître leur mal et être guéris envoient leur eau ou la description de leur maladie à **l'Institut de médecine naturelle, Niederurnen** (Suisse), de H.-J. Schumacher, médecin prat. et pharmacien diplômé. Brochure gratis.

Caillers

CHOCOLAT AU LAIT

Aliment complet par excellence

La plus grande vente du monde.

Caisses à touches

les plus perfectionnées

(avec 1 totalisateur)

à très bon marché

de capacités et constructions différentes, avec 4, 5, 6 et 7 rangées de touches pour montants et initiales, compteurs de contrôle, etc.

Avec totalisateur ..... à partir de	Fr.	500
Avec totalisateur, émission de coupons et ruban de contrôle ..... à partir de	»	850
Avec moteur électrique adapté à la caisse..... en plus	»	250

Vente à ce jour en Allemagne et en Suisse
85,000 Caisses « Nationale »

Chèque

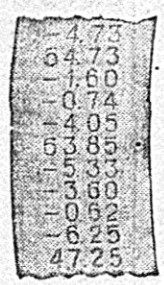

ruban de contrôle du N° 412

Coupon du N° 412 portant N° d'ordre, date et montant

Sur demande, la caisse délivre une quittance au lieu d'un coupon sans majoration de prix

Garantie écrite pour toutes les caisses «Nationale»

Soyez prudents

en recevant des offres pour des caisses usagées à des prix relativement élevés.

Comparez-les

aux prix très bon marché de nos modèles les plus perfectionnés ou bien encore à nos prix très réduits pour caisses de contrôle « Nationale » usagées.

Caisse Nationale N° 412	Deux compteurs de contrôle,
Totalisatrice avec mise à zéro.	1 levier de déclanchement,
36 touches pour montants,	1 touche spéciale pour dépense, etc.
Emission de coupons avec	6 clefs de contrôle.
N° d'ordre, date, etc.	Le tiroir s'ouvre automatiquement et se referme en
Ruban de contrôle,	le poussant à sa place.
Indicateur des deux côtés,	Coffre en bronze d'un aspect
Plaque d'avertissement des deux côtés,	élégant.

Prix : Fr. **850**

avec 5 % d'escompte ou par mensualités.

Demandez l'envoi gratuit de nos derniers prospectus illustrés avec nos prix très bon marché pour caisses de contrôle « Nationale » ou bien visitez nos magasins et dépôts.

La Nationale Caisse Enregistreuse, Zurich, rue de la Gare, 72.

Représentée dans toutes les villes importantes de la Suisse

Pour la Première Communion

Brochures à 10 cent. pièce

Mémorial de la Première Communion.
Retraite préparatoire à la Première Communion, par l'abbé Knell.
Les funestes effets d'une mauvaise Première Communion.
La veille du grand jour de la vie.
Retraite de Première Communion à l'usage des maisons d'éducation et des catéchismes paroissiaux.
La Sainte Communion, par le chanoine Tillo.
Il est là.
La communion fréquente des enfants.

Préparation abrégée à la Première Communion	» — 10
Préparation et action de grâces pour la sainte Communion	Fr. — 15
Tous les huit jours, par Mgr de Ségur	» — 20
L'apostolat de la Première Communion dans les temps actuels	» — 30
L'ange conducteur du premier communiant, par l'abbé Gobat	» — 40
Fleurs de charité offertes aux premiers communiants	» — 50
Souvenirs intimes de la Première Communion, cahier de retraite	» — 70
Le Seigneur est mon partage, par Mgr Gaume	» — 90
Persévérance chrétienne ou moyen d'assurer les fruits de la Première Communion	» 1 —
Deux mois et neuf jours de préparation à ma Première Communion	» 1 —
La communion fréquente et quotidienne d'après les enseignements et les prescriptions de Pie X	» 1 50
Du vénérable Sacrement de l'autel, 2 vol. cartonnés, par saint Thomas	» 1 75
La veille de la Première Communion ou l'enfant dans la famille, par l'abbé Fristch	» 2 —
Ma Première Communion, préparation, souvenir et persévérance, par l'abbé Ernstberger, S. M., relié 3 fr., broché	2 20
Les apprêts du plus beau jour de la vie, par l'abbé Fliche, relié	» 1 50

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul
FRIBOURG

Jour de Pâques

CONCERT

par l'Orchestre VISONI

à 3 heures et à 8 heures

au Grand Café Beau-Site, Beauregard

Pas de quête. **Le tenancier.**

Foire de Fribourg

La fête de l'Annonciation ayant été renvoyée au lundi 4 avril, la foire annoncée pour ce jour est reportée sur le

lundi 11 avril

Le marché aux veaux du 4 avril aura lieu le **mercredi 6 avril.**

Le marché au bétail du 16 avril est renvoyé au **samedi 23 avril.**

Le Conseil communal.

Vins de Bordeaux

authentiques

DENEY, BLEYNIE & DELAVAUD

Bordeaux

Depuis **0.60** le litre, **tous frais payés,** toutes gares suisses. Agents demandés. H 5046 X 4752

A LOUER

pour une ou plusieurs années, la *maison de campagne* du Crosset, près la station de Villars-s.-Glâne. Habitation spacieuse, meublée ou non meublée, jardins. Belle vue.

S'adresser à **MM. Week, Æby et Cie,** *banquiers,* à **Fribourg.** 1458

Jeune fille

sachant cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné

DEMANDE PLACE

dans une bonne maison particulière. Certificats à disposition. S'adresser à R. E 22 poste restante, Fribourg.

Bonne cuisinière

On demande une bonne cuisinière de restaurant. 1411

S'adresser sous H 1325 F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg*

Mises publiques

Mercredi 30 mars, à 2 ½ h. de l'après-midi, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente, aux enchères publiques, au domicile de Pierre Perroud, à Corserey : 1 vache, 1 génisse, 2 taurillons, 3 veaux, 1 truie, 1 chien de garde, 2 colliers de vaches, 1 char à échelles, 1 tas de fumier, 1 hache-paille, une charrue Brabant, 1 herse et d'autres instruments aratoires.

A LOUER

1° Un logement de 4 chambres et dépendances, confort moderne. Belle situation, Avenue du Midi.

Entrée, 25 juillet.

2° Plusieurs locaux p. bureaux, magasins, entrepôts, ateliers ou caves.

Entrer tout de suite ou à convenir.

3° Plusieurs logements de 4 chambres, dans villas neuves, aux Daillettes, belle vue sur les Alpes.

Entrée, 25 avril ou à convenir.

S'adresser à H. Hogg-Mons, entrepreneur, Avenue du Midi, 17.

On demande, pour le 15 avril

une jeune fille

robuste, âgée de 18 à 30 ans, sachant faire la cuisine et le ménage. Adresser les offres avec conditions et certificats à la pharmacie **A. Boeglin,** à **Lucerne.** 1434

Jeune homme parlant l'allemand et le français est demandé comme

PORTIER

pour Einsiedeln. S'adresser sous N 1825 Lz, à Haasenstein et Vogler, Lucerne. 1387

Banque Fédérale (S. A.), Berne

vis-à-vis de la gare, BERNE

Capital et Réserves, **35** Millions

Ordres de bourse avec courtage officiel d'un franc par mille. Garde de titres. Avances sur titres à des taux réduits nets de commission. **Escompte.** Chèques et lettres de crédit sur tous pays. Location de coffres-forts à partir de 15 fr. par an. Comptes de dépôts. Franco de commission.

INTÉRÊTS ALLOUÉS

3 à 4 % en compte courant. Franco commission ni impôts.
3½ % sur carnets.
4 % contre obligations H 2497 Y 1456

Boucherie à vendre

seule dans un grand quartier moderne de la ville de Fribourg Proximité de la gare, des fabriques et des grands pensionnats de jeunes gens. Grands locaux pour y établir une consommation ou cuisine populaire. Succès certain pour un preneur sérieux.

S'adresser à l'agence Perroud et Genoud, rue de Lausanne, N° 2, Fribourg. 1464

Crémerie des Alpes

Lundi de Pâques, dès 3 heures après midi

CONCERT

DONNÉ PAR **L'ORCHESTRE VISONI**

Bon et ancien

café-brasserie

serait à vendre à Genève, à des conditions particulièrement avantageuses. Une brasserie de la place prêterait son appui financier à preneur disposant de 12 à 15,000 fr.

Ecrire Poste restante, Genève, N° 2040. 1389

MISES PUBLIQUES

Le soussigné exposera en mises publiques, le **31 mars,** à 1 h. de l'après-midi, au moulin Andrey, à Marly, son bétail et chédail consistant en : 5 bonnes vaches laitières, 1 gros char à 2 chevaux, 3 chars à 1 cheval, 1 caisse à purin, 3 traîneaux, 1 brouette à herbe, 2 bronettes à fumier, 1 charrue Brabant, 1 buttoir, 1 râteau à main en fer, 1 herse, 1 hache-paille, harnais pour chevaux, 2 balances décimale, et divers autres objets. 1415-660

A. Andrey. Ameismühle.

A louer à Richemont, pour le 25 juillet,

un appartement

de 4 chambres, cuisine, cave, galetas, mansarde, part à la buanderie, eau, gaz, électricité, chauffage central.

Prix 700 fr. 590

Le même appartement avec balcon, prix 750 fr.

S'adresser à **M. Hertling,** architecte.

On a perdu, il y a une quinzaine de jours,

2 chapelets

un petit en argent et un autre en pierre dure, ayant une petite médaille en or.

Les rapporter contre récompense sous H 1377 F à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Cuisinière

est demandée comme bonne à tout faire dans petite famille.

S'adresser sous H 1391 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 1393

JEUNE HOMME

de 18 à 20 ans, **est demandé** pour le 1er avril à la **pharmacie Thürler & Kœhler.**

OCCASION

pour hôtels, pensions, etc.

Mardi 29 mars, on vendra dès 9 heures du matin, à la gare aux marchandises de Fribourg : 3 sacs de bonne poudre à polir pour ustensiles de cuisine et autres objets en métaux.

BONNE TOURBE

Guter Torf

par Fuder (par char)

23 fr. franco, Fribourg

J.-M. Pfeifer, Guin.

HOTEL-BAINS de CROCHET

Bex-les-Bains

Saison 1910 du 21 mars-1er novembre

Restauré et agrandi avec tout le confort désirable. L'établissement de bains, avec masseur et masseuse, comprend l'hydrothérapie complète, avec bains salés et d'eau de mer, carbo gazeux, résineux, sulfureux et bains de lumière électrique. Applications de Fango, etc.

Prospectus franco sur demande.

Les propriétaires : **E. PASCHE & Cie.**

"Henneberg-Soie"

— véritable seulement si elle est achetée directement de ma maison — en **noir**, en **blanc** et **couleurs**, à partir de **fr. 1.15** jusqu'à **fr. 30.**— le mètre — en uni, rayé, quadrillé, façonné, Damas, etc.

Damas-Soie	à partir de fr. 1.30— fr. 25.—	
Etoffes en soie Shantung écrue par robe	» 16.80— » 85.—	
Foulard-Soie, imprimée	» 1.15— » 8.35	
Etoffes de Soie p. robes de bal, à partir de fr. 1.15— fr. 25.—		
Etoffes de Soie p. robes de Mariées	» 1.35— » 26.70	
Etoffes de Soie p. Blouses	» 1.15— » 24.50	

H 1 60 Z 1449 — le mètre — le mètre

Voiles de soie, **Messalines, Taffetas Caméléon, Armure Sirène, Cristalline, Ottomane, Surah, Shantung** en couleurs, **Cachemire** de soie

Franco de port à domicile. Echantillons par retour du courrier.

G. Henneberg, Fabricant de Soieries, à **Zurich.**

A VENDRE

près de la Gare, **maison de 2 logements** avec grand jardin. Prix : 21,000 fr.
Maison bien située de 5 logements. Prix : 42,000 fr. Rapport : 2600 fr.
Maisons avec magasin dans rue la plus commerciale.
Près de la ville et à 5 minutes d'une gare, jolie maison de 2 logements de 3 chambres et cuisine, 2 grands jardins. Conviendrait pour séjour d'été Prix : 17,000 fr.
Domaine de 24 poses avec bois d'affouage. Ferme située dans un grand village Prix : 29,000 fr.
Domaine de 52 poses avec bois d'affouage. Prix : 45 000 fr.
Domaine de 27 poses avec bois d'affouage Prix : 26 500 fr.
Domaine de 70 à 100 poses, Villas Terrains à bâtir Scieries, etc

Agence Immobilière Fribourgeoise, Edouard FISCHER, Fribourg. 1343-569

Les jeunes gens suisses nés

EN 1892 ET AVANT

n'ayant pas encore fait de service militaire, sont invités à suivre **le cours pour jeunes tireurs** organisé par la **Société fédérale des sous-officiers, section de Fribourg.**

Ce cours est absolument gratuit ! Munition y comprise.

S'inscrire **jusqu'au 31 mars,** chez

MM. *Léon Plancherel*, négt., 90, rue des Bouchers.

Léon Bongard, directeur de la Maison de Force.

Léon Brunisholz, confiserie, rue de Lausanne

Théophile Buser, armurier, rue de l'Hôpital. 1372

Société Suisse des Commerçants

SERVICE DE PLACEMENT

Se recommande aux maisons de commerce et administrations pour leur procurer gratuitement des chefs de bureau, comptables, correspondants en plusieurs langues, commis, voyageurs magasiniers.
Postulants nombreux et capables. Des informations détaillées et précises sur chaque candidat inscrit sont à disposition des maisons de commerce et administrations qui, en se servant de notre intermédiaire, économisent du temps et de l'argent. 1800 postulants placés en 1909 par le Bureau central de Zurich et ses succursales.
Prière de s'adresser au *représentant*, H 5342 F 5208

M. Arthur Blanc, *rue de l'Hôpital, 3,* à **Fribourg.**

Henry HELLER, Berne

le plus ancien et le plus important

commerce de timbres-poste

DE LA SUISSE

Choix immense. Achat, échange, vente. La maison ne publie pas de catalogue, par contre elle fait sur demande des envois à choix très variés et **à des prix modérés.** Paiement par acompte si on le désire.
Elle donne aussi des timbres en commission. Pour toutes demandes de renseignements prière de joindre un timbre.

SOLUTION DE BIPHOSPHATE DE CHAUX

des Frères **Maristes** de **St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)**

préparée par **M. L. Arsac**, pharmac. de Ire classe, à Montélimar (Drôme)

Cette solution est employée pour combattre les bronchites chroniques, les catarrhes invétérés la phtisie tuberculeuse à toutes les périodes, principalement au premier et au deuxième degrés, où elle a une action décisive et se montre souveraine. Ses propriétés reconstituantes en font un agent précieux pour combattre le scrofule, la débilité générale, le ramollissement et la carie des os, etc., et généralement toutes les maladies qui ont pour cause la pauvreté du sang, qu'elle enrichit, ou la *malignité* des *humeurs*, qu'elle corrige. Elle est très avantageuse aux enfants faibles et aux personnes d'une complexion faible et délicate. Prix : *3 fr. le ½ litre, 5 fr. le litre*. Economie de 50 % sur les produits similaires, solutions ou sirops. Pour plus de détails sur les bons effets de ce remède, demander la notice qui est expédiée *franco*.
Dépôt général chez **M. J. BOUSSER & fils,** rue du Rhône, 108, Genève. **Vente au détail** dans les pharmacies : *L. Bourgknecht, Schmid-Muller, Thürler et Kœhler, G. Lapp*, à **Fribourg;** *Schmidt, Robadey*, à **Romont;** *Gavin, Aug. Barras*, à **Bulle ;** *Porcelet*, à **Estavayer;** *E. Jambé*, à **Châtel-Saint-Denis.** H 837 X 941

ATTENTION

Si vous toussez ou si vous avez les organes respiratoires qui ne fonctionnent pas, prenez les **véritables pastilles mousse d'Islande** de la confiserie **Binz,** *Stalden, 130, succursale Neuveville, 86* qui ont toujours plus de succès.
EN VENTE CHEZ *MM. Lapp*, pharmacien ; *L. Emmenegger*, rue de la Préfecture, *Ch. Neuhaus*, rue de Lausanne; *Bourgknecht et Gottrau* pharmaciens; *Mlle Marie Roesly*, rue de Romont ; *M. Schneider*, épicier, Beauregard 98

ÉGARE

une **chienne de chasse** manteau brun avec tête rayée blanche, portant au cou un médaillon au nom de Ceytaux.
La ramener, contre récompense, chez **Gaspard Grand, Albeuve.** H 464 B 1322

Leçons

par **institutrice.** Enseignerait aussi l'allemand et le piano
S'adresser par écrit à **Mlle H. Comte, 249, rue de Morat.**

Institution

POUR JEUNES GENS

Leutenegger-Hædener

SCHINZNACH (Argovie)

Etude des langues modernes. Facilités spéciales p. apprendre rapidement l'allemand. Sciences commerciales. Préparation p. les administrations fédérales. Education soignée. Vie de famille. Prix modérés. Nombreuses références. Prospectus et renseignements par le directeur, 1392

M. Leutenegger.

Logis-restaurant

Pour cause d'âge, **je vendrais mon établissement** comprenant nombreuses chambres, dépendances, jardin, etc. Situation splendide et d'avenir. Altitude 900 m., tram, eau électricité. Minimum à verser comptant : 15,000 fr.
Ecrire sous T 21652 L. à Haasenstein et Vogler, Lausanne 1169

OCCASION

Ensuite d'un hasard, nous sommes à même de livrer contre remboursement les articles suivants au prix de

5 fr. 90 seulement

100 bouts de cigares assortis.
100 cigarettes, Ire qualité.
50 Bri sago.
50 boites d'allumettes.
10 grands paquets de tabac.
1 beau porte-cigares.
1 magnifique pipe.

V. Notter, *expédition*, **Zoug.**

ASSOCIÉ

disposant de quelque fonds, **est demandé** dans bon commerce
S'adresser sous H 1358 F, à *Haasenstein et Vogler Fribourg* 1440

Boucherie CANTIN

Grand'Rue, 61

vendra dès ce jour bœuf, bonne qualité, à 70 et 80 cent. le demi-kilo. Veau à 70, 80 et 90 cent. le demi-kilo Mouton, 1 fr. à 1 fr. 20 le demi kilo. Porc, 1 fr.
Tous les mercredis se trouvera sur le marché des Places.
Se recommande. 118

Téléphone

La panacée universelle dans la cuisine

consiste toujours dans l'Extrait de viande Liebig, d'ancienne renommée. Un peu de ce produit ajouté aux soupes, sauces et légumes, les rend savoureux, nourrissants et facilement digestibles, tout en conservant à chaque mets son goût propre. D'un grand rendement, il est plus avantageux que maint autre produit, dont le bon marché n'est qu'apparent.

Mme Célina BOURDAS

Monsieur H. CANONNE, Phcn, 49, rue Réaumur, PARIS.
Atteinte d'une bronchite grave, j'eus, sur le conseil de personnes qu'elles avaient guéries, recours aux PASTILLES VALDA, *tout de suite leur emploi me fut bienfaisant : la toux diminuait, je respirais mieux. Bref en quelques jours je fus guérie. Aussi, suis-je heureuse de joindre mes éloges à tant d'autres pour proclamer l'efficacité merveilleuse des véritables* PASTILLES VALDA.
Signé : Mme Célina BOURDAS,
6, rue de Mantes, ST-GERMAIN-EN-LAYE (S.-et-O.).

ATTENTION !!
EXIGEZ TOUJOURS
LES
VÉRITABLES PASTILLES VALDA
vendues **SEULEMENT**
en **BOITES** de 1.50 portant le nom **VALDA**

Pour la désinfection après maladie rien n'égale le **Lysoform brut.** Ne tachant pas et n'étant pas caustique, son emploi est facile et sans danger pour la désinfection du linge, des locaux, ustensiles, W.-C., etc. Vu les nombreuses contrefaçons, prière d'exiger la marque de fabrique :
Savon de toilette et de ménage à base de Lysoform en vente ainsi que le **Lysoform** dans toutes les pharmacies.
Gros : Anglo Swiss Antiseptic Co, *Lausanne.*

Lysoform

A louer, à 5 minutes du Grand Pont, jolie

maison

comprenant 5 chambres, dépendances et jardin.
S'adresser à **Jenny-Cotting, à Bellevue.** 146

BADEN-SUISSE

OUVERTURE DE LA SAISON : 27 MARS 1910

Bains et Station de cure de réputation universelle

Therme sulfurique : 48° cels

Succès de guérisons incomparables contre la goutte, le rhumatisme la sciatique, maux d'articulations, maladies de la gorge, etc

ORCHESTRE, THÉATRE : Opéra, Opérette, Vaudeville et Comédie.

Prospectus gratis. **L'Administration des Bains.**

Technicum de la Suisse occidentale, à Bienne

(Ecole cantonale bernoise)

Le 18 avril 1910, auront lieu les examens d'admission pour l'année scolaire 1910-1911 aux sections suivantes :
1. **Ecole pour Techniciens-Mécaniciens.**
2. **Ecole pour Techniciens-Electriciens et Monteurs-Electriciens**
3. **Ecole pour Techniciens-Architectes.**
4. **Ecole d'horlogerie**
5. **Ecole de mécanique pratique.**
6. **Ecole des Arts industriels et de Gravure.**
7. **Ecole des Chemins de fer.**
8. **Ecole des Postes**

Enseignement en français et en allemand.

Ouverture du semestre d'été 1910, **mercredi 20 avril**, à 7 h du matin. — Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à la Direction. Programmes gratis. 1234

Le président de la commission de surveillance :
Aug. WEBER.

Confitures de SAXON aux Fruits réputés du Valais — LES CONFITURES PAR EXCELLENCE

Société anonyme des maisons à bon marché

FRIBOURG

A vendre ou à louer au nouveau quartier de Planafaye (Daillettes, **plusieurs maisons** à un ou deux logements, de deux, trois et quatre chambres, cuisine, buanderie, cave, galetas et jardin, eau, chauffage, etc. Vue superbe.
Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Donzelli,** *ingénieur-architecte*, Avenue de Pérolles, 57, ou à **MM. Ryser & Thalmann, à Fribourg.** H 861 F 961

ENTREPOTS A LOUER

La ville de Fribourg exposera en location, par voie d'enchères publiques, **la halle de la Grenette** comprenant vastes entrepôts avec logement. 1300
Les mises auront lieu le **mercredi 30 mars,** dès 2 h de l'après-midi, au **bureau des Finances**, No 4, de la Maison-de-Ville. — Pour renseignements et conditions, s'adresser audit lieu.

Vient de paraitre

LA KROTZERANNA

Drame en 4 actes, par Louis **THURLER**

En vente dans toutes les librairies

Prix : **1 fr. 50**

V. GENDRE, constructeur

FRIBOURG

Inventeur du Monte-foin pratique, brevet + 17398
Inventeur du Frein automatique de sûreté, brev. + 41478
Invent. de l'Appareil réducteur d'emplacement brev. + 63865

Copié partout, jamais égalé

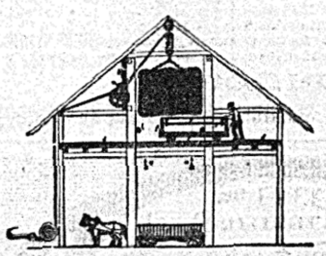

Grâce à toutes ces inventions, le monte-foin Gendre ne laisse plus rien à désirer. Il peut lever 3000 kg. Tous les coussinets sont sur rouleaux. Les références sont surprenantes.

Representants à Paris, Mulhouse et Milan

Représentant : **Jules GENDRE, à Rue**

Demandez le catalogue spécial.

Nickelage. Dorure. Argenture.

Le soussigné informe le public qu'il a transféré son atelier de galvanoplastie du Court Chemin, au **No 25 de la Grand'-Fontaine** (à côté de l'auberge du Mouton). Il se recommande pour tous les travaux de nickelage, cuivrage, dorure, argenture, etc. Remise en état et débosselage des objets endommagés.
Travail prompt et soigné. H 1130 F 1256

Jean PILLER.

Pour être bien chaussé et pour éviter les cors aux pieds, adressez-vous

AUX GRANDS MAGASINS DE CHAUSSURES

Emile SCHENKER

26, rue de Romont, FRIBOURG **26, rue de Romont**

où vous trouverez un choix immense et aux prix les plus avantageux. Voir les vitrines avec les articles d'occasion

PRIX FIXE. — VENTE AU COMPTANT. — RÉPARATIONS

Pour 100 fr. de tickets une prime de 5 fr. en espèces

Conditions spéciales pour la vente en gros — Service prompt et réel